



La desserte policière au Québec

PROFIL ORGANISATIONNEL 2022

Ce document a été produit par la Direction des politiques publiques, de la recherche et des statistiques.
Il est disponible en médias adaptés sur demande.

Pour plus de renseignements :

Ministère de la Sécurité publique
Tour du Saint-Laurent, 7^e étage
2525, boulevard Laurier
Québec (Québec) G1V 2L2

infocom@msp.gouv.qc.ca

Téléphone : 418 646-6777

Sans frais : 1 866 644-6826

Télécopieur : 418 643-0275

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2024). La desserte policière au Québec : profil organisationnel 2022. Québec, 60 p. [\[https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/securete-publique/publications/statistiques-criminalite-quebec\]](https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/securete-publique/publications/statistiques-criminalite-quebec)

ISBN 978-2-550-97998-2 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec

© Ministère de la Sécurité publique, juillet 2024

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction et la traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation du ministère de la Sécurité publique.

Table des matières

Liste des tableaux.....	4
Liste des graphiques	8
Faits saillants	9
Introduction.....	11
Le personnel dans les corps de police municipaux et à la Sûreté du Québec	12
L'effectif policier autorisé	13
L'effectif policier permanent	13
L'activité policière.....	15
L'effectif policier selon le genre	15
Le groupe d'âge	16
Les minorités visibles ou ethniques.....	17
Les Premières Nations ou la nation inuite.....	17
Les années de service reconnues	18
Les départs à la retraite	18
L'embauche.....	19
L'effectif policier réellement en fonction	19
L'effectif civil permanent.....	20
La fonction occupée.....	21
Le genre et le groupe d'âge	21
Le personnel dans les corps de police spécialisés.....	22
Les corps de police spécialisés : BEI.....	22
L'effectif policier (agent de la paix) autorisé (BEI).....	22
L'effectif policier (agent de la paix) permanent (BEI).....	22
L'effectif policier (agent de la paix) réellement en fonction (BEI).....	22
L'effectif civil permanent (BEI)	23
Les corps de police spécialisés : CLCC.....	23
L'effectif policier et civil autorisé (CLCC)	23
L'effectif policier permanent (CLCC).....	24
L'effectif policier réellement en fonction (CLCC).....	24
Le personnel dans les corps de police autochtones.....	25
L'effectif policier et les constables spéciaux dans les corps de police autochtones.....	25
La fonction occupée.....	27
Le genre et le groupe d'âge	28
Les années de service reconnues	29
L'effectif civil dans les corps de police autochtones	30
Annexe I.....	32
Les tableaux de la desserte au Québec, 2022	32
Annexe II.....	67
La desserte policière dans les corps de police municipaux, 2022	67
Annexe III.....	71
La desserte policière dans les corps de police autochtones, 2022	71

Liste des tableaux

Tableau 1 Répartition des postes autorisés, policiers et civils, selon le corps de police, 2022	32
Tableau 2 Évolution des postes policiers autorisés ²⁵ par 100 000 habitants, de 2013 à 2022	32
Tableau 3 Répartition des postes autorisés ²⁵ , policiers et civils, selon l'activité policière, 2022	33
Tableau 4 Répartition des postes policiers autorisés ²⁵ et de l'effectif policier permanent selon le corps de police, 2022	33
Tableau 5 Évolution de l'effectif policier permanent, de 2013 à 2022	34
Tableau 6 Répartition de l'effectif policier permanent par 100 000 habitants selon le corps de police et le niveau de service, 2022	34
Tableau 7 Répartition de l'effectif policier permanent selon le corps de police et l'activité policière, 2022	35
Tableau 8 Répartition de l'effectif policier permanent selon l'activité policière, de 2021 à 2022	35
Tableau 9 Évolution de l'effectif policier permanent selon le genre, de 2013 à 2022.....	36
Tableau 10 Répartition de l'effectif policier permanent selon le corps de police, le genre et l'activité policière, 2022	36
Tableau 11 Répartition de l'effectif policier permanent selon le corps de police, le genre et la fonction occupée, 2022	37
Tableau 12 Répartition de l'effectif policier permanent selon le corps de police et le groupe d'âge, 2022	37
Tableau 13 Répartition de l'effectif policier permanent selon le corps de police, le genre et le groupe d'âge, 2022	38
Tableau 14 Évolution de la répartition de l'effectif policier permanent selon le groupe d'âge, de 2013 à 2022	38
Tableau 15 Évolution de l'effectif policier permanent appartenant à une minorité visible ou ethnique, de 2013 à 2022	39
Tableau 16 Répartition de l'effectif policier permanent appartenant à une minorité visible ou ethnique selon le corps de police, le genre et le groupe d'âge, 2022.....	40
Tableau 17 Répartition de l'effectif policier permanent issu des Premières Nations ou de la nation inuite selon le corps de police, 2022	40
Tableau 18 Évolution du nombre de policiers permanents issus des Premières Nations ou de la nation inuite selon le corps de police, 2021 et 2022.....	41
Tableau 19 Répartition de l'effectif policier permanent issu des Premières Nations ou de la nation inuite selon le corps de police, le genre et le groupe d'âge, 2022	41

Tableau 20 Évolution du nombre de policiers permanents issus des Premières Nations ou de la nation inuite selon le corps de police, 2017 à 2022	42
Tableau 21 Répartition de l'effectif policier permanent selon le genre et le nombre d'années de service reconnu, 2022	42
Tableau 22 Évolution de l'effectif policier permanent selon le nombre d'années de service reconnu, de 2013 à 2022	43
Tableau 23 Répartition de l'effectif policier permanent selon le corps de police, le genre et le nombre d'années de service reconnu, 2022.....	43
Tableau 24 Évolution de l'effectif policier permanent ayant pris sa retraite selon le corps de police, de 2013 à 2022	44
Tableau 25 Répartition de l'effectif policier permanent ayant pris sa retraite selon le corps de police et le nombre d'années de service reconnu, 2022	44
Tableau 26 Répartition de l'effectif policier permanent embauché selon le corps de police et le groupe d'âge, 2022	45
Tableau 27 Répartition des postes policiers autorisés et de l'effectif policier réellement en fonction selon le niveau de service, 2022	46
Tableau 28 Répartition de l'effectif civil permanent selon le corps de police, 2022	46
Tableau 29 Évolution de l'effectif civil permanent selon la fonction occupée, de 2015 à 2022	47
Tableau 30 Répartition de l'effectif civil permanent selon le corps de police et la fonction occupée, 2022	47
Tableau 31 Répartition de l'effectif civil permanent selon le genre et la fonction occupée, 2022	48
Tableau 32 Répartition de l'effectif civil selon le corps de police, le genre et le groupe d'âge, 2022....	48
Tableau 33 Répartition de l'effectif civil permanent selon le corps de police, le genre et le nombre d'années de service reconnu, 2022.....	49
Tableau 34 Répartition des postes autorisés, policiers ou agents de la paix et civils, selon l'activité policière au sein du BEI, 2022	49
Tableau 35 Répartition des postes autorisés, policiers ou agents de la paix et civils, selon l'activité policière au sein du CLCC, 2022	50
Tableau 36 Répartition du nombre de postes autorisés de policiers ou d'agents de la paix dans les CPS destinés à être pourvus par de l'effectif en prêt de service en provenance de l'externe, 2022	50
Tableau 37 Répartition des postes autorisés de policiers ou d'agents de la paix, de l'effectif policier ou agent de la paix permanent et de l'effectif policier ou agent de la paix en prêt de service en provenance de l'externe ³⁰ dans les CPS, selon le corps de police, 2022	51
Tableau 38 Répartition des postes permanents autorisés de policiers ou d'agents de la paix et de l'effectif réellement en fonction de policiers et d'agents de la paix dans les CPS, selon le corps de police, 2022	51

Tableau 39 Répartition de l'effectif réellement en fonction de policiers et d'agents de la paix dans les CPS, selon le corps de police et l'activité policière, 2022	52
Tableau 40 Répartition de l'effectif policier ou des agents de la paix permanents dans les CPS selon le corps de police et l'activité policière, 2022.....	52
Tableau 41 Répartition de l'effectif policier ou des agents de la paix permanents dans les CPS selon le corps de police, le genre et l'activité policière, 2022.....	53
Tableau 42 Répartition de l'effectif policier ou des agents de la paix permanents dans les CPS selon le corps de police, le genre et la fonction occupée, 2022	53
Tableau 43 Répartition de l'effectif policier permanent ou des agents de la paix dans les CPS selon le corps de police et le groupe d'âge, 2022	54
Tableau 44 Répartition de l'effectif policier et des agents de la paix permanents dans les CPS selon le corps de police, le genre et le groupe d'âge, 2022	55
Tableau 45 Répartition de l'effectif policier ou des agents de la paix permanents dans les CPS appartenant à une minorité visible ou ethnique selon le corps de police, 2022	55
Tableau 46 Répartition de l'effectif policier ou des agents de la paix permanents dans les CPS issus des Premières Nations ou de la nation inuite selon le corps de police, 2022.....	56
Tableau 47 Répartition de l'effectif policier ou des agents de la paix permanents dans les CPS embauchés selon le corps de police et le groupe d'âge, 2022	56
Tableau 48 Répartition de l'effectif policier ou des agents de la paix en prêt de service en provenance de l'externe dans les CPS selon le corps de police et l'activité policière, 2022	57
Tableau 49 Répartition de l'effectif policier ou des agents de la paix en prêt de service en provenance de l'externe dans les CPS selon le corps de police, le genre et l'activité policière, 2022....	57
Tableau 50 Répartition de l'effectif policier ou d'agents de la paix en prêt de service en provenance de l'externe dans les CPS selon le corps de police, le genre et la fonction occupée, 2022	58
Tableau 51 Répartition de l'effectif civil permanent/régulier dans les CPS selon le corps de police, 2022	58
Tableau 52 Répartition de l'effectif civil permanent/régulier dans les CPS selon le corps de police et la fonction occupée, 2022	58
Tableau 53 Répartition de l'effectif civil permanent/régulier dans les CPS selon le genre et la fonction occupée, 2022	59
Tableau 54 Répartition de l'effectif civil permanent/régulier dans les CPS selon le corps de police, le genre et le groupe d'âge, 2022	59
Tableau 55 Répartition de l'effectif civil permanent/régulier dans les CPS selon le corps de police, le genre et le nombre d'années de service reconnu, 2022	60
Tableau 56 Répartition de l'effectif permanent dans les CPA selon le genre, 2022	60
Tableau 57 Répartition de l'effectif permanent issu des Premières Nations ou de la nation inuite dans les CPA, 2022	61

Tableau 58 Évolution du nombre de policiers et de constables spéciaux permanents dans les CPA issus des Premières Nations ou de la nation inuite, 2021 à 2022 ³²	61
Tableau 59 Répartition de l’effectif policier permanent dans les CPA selon la fonction occupée, 2022 ³²	61
Tableau 60 Répartition de l’effectif policier permanent dans les CPA selon le genre et la fonction occupée, 2022 ³²	62
Tableau 61 Évolution de l’effectif policier permanent, y compris les constables spéciaux selon le genre, de 2017 à 2022	62
Tableau 62 Répartition de l’effectif policier permanent dans les CPA selon le genre et le groupe d’âge, 2022 ³³	63
Tableau 63 Répartition de l’effectif policier permanent dans les CPA selon le genre et les années de service reconnues, 2022 ³³	63
Tableau 64 Répartition de l’effectif des constables spéciaux permanents dans les CPA selon la fonction occupée, 2022	64
Tableau 65 Répartition de l’effectif des constables spéciaux permanents dans les CPA selon le genre et la fonction occupée, 2022 ³⁴	64
Tableau 66 Répartition de l’effectif des constables spéciaux permanents dans les CPA selon le genre et le groupe d’âge, 2022 ³⁴	65
Tableau 67 Répartition de l’effectif des constables spéciaux permanents dans les CPA selon le genre et les années de service reconnues, 2022	65
Tableau 68 Répartition de l’effectif civil permanent dans les CPA selon le genre et la fonction occupée, 2022 ³⁵	66
Tableau 69 Les corps de police municipaux selon le niveau de service policier, Québec, 2022	67
Tableau 70 Répartition de la population desservie selon le type de corps de police et la région administrative, Québec, 2022	70
Tableau 71 Répartition de la population desservie par les CPA, Québec, 2022	71
Tableau 72 Nombre de policiers et de constables spéciaux permanents issus des Premières Nations ou de la nation inuite, Québec, 2022	72
Tableau 73 Nombre de policiers et de constables spéciaux permanents dans les CPA, Québec, 2022	73

Liste des graphiques

Graphique 1 Évolution de l'effectif policier permanent des corps de police municipaux et de la Sûreté du Québec, de 2013 à 2022	14
Graphique 2 Répartition de l'effectif policier permanent des corps de police municipaux et de la Sûreté du Québec selon les niveaux de service, 2022	15
Graphique 3 Répartition (en %) de l'effectif policier permanent des corps de police municipaux et de la Sûreté du Québec selon le genre et l'activité policière, 2022	16
Graphique 4 Répartition (en %) de l'effectif policier permanent des corps de police municipaux et de la Sûreté du Québec selon le groupe d'âge, 2022	17
Graphique 5 Évolution du nombre de départs à la retraite des policiers des corps de police municipaux et de la Sûreté du Québec, de 2013 à 2022	18
Graphique 6 Répartition et écart entre les postes policiers autorisés en 2022 et l'effectif policier réellement en fonction le 31 décembre 2022 par niveau de service	20
Graphique 7 Évolution de l'effectif civil permanent des corps de police municipaux et de la Sûreté du Québec, de 2015 à 2022.....	21
Graphique 8 Évolution de l'effectif policier permanent et de constables spéciaux des corps de police autochtones, de 2017 à 2022	26
Graphique 9 Répartition de l'effectif policier permanent et des constables spéciaux des corps de police autochtones, 2022.....	27
Graphique 10 Répartition de l'effectif policier permanent dans les corps de police autochtones, 2022	28
Graphique 11 Répartition (en %) de l'effectif policier permanent des corps de police autochtones, selon le genre et le groupe d'âge, 2022	29
Graphique 12 Répartition (en %) de l'effectif policier permanent des corps de police autochtones, des corps de police municipaux et de la Sûreté du Québec selon la catégorie d'années de service reconnues, 2022.....	30
Graphique 13 Évolution de l'effectif civil permanent des corps de police autochtones, de 2017 à 2022	31

Faits saillants

Corps de police municipaux et SQ

En 2022, les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec comptent 15 590 policiers permanents, comparativement à 15 297 en 2021.

En 2022, près de la moitié (44,6 %) de la population du Québec était desservie par un CPM de niveaux 1 à 4. Quant au SPVM (niveau 5) et à la SQ (niveau 6), ils desservaient respectivement 23,8 % et 31,7 % de la population.

Le nombre de policières est passé de 3 771 (25,3 %) en 2013 à 4 616 (29,6 %) en 2022 pour l'ensemble des corps de police municipaux et la Sûreté du Québec.

En 2022, plus de 92,0 % des policiers permanents sont âgés de 25 à 54 ans, alors que les 24 ans et moins représentent 4,2 %.

Au 31 décembre 2022, on dénombrait 14 619 effectifs réellement en fonction par rapport à 16 225 postes autorisés, créant un écart de 1 606 policiers non disponibles pour les corps de police.

Corps de police autochtones

L'effectif policier permanent et de constables spéciaux pour l'ensemble des corps de police autochtones (CPA) en 2022 est de 420, comparativement à 410 en 2021.

Les CPA d'Eeyou Eenu et du Nunavik comptent plus du tiers des policiers permanents et des constables spéciaux (38,6 %) au sein des corps de police autochtones, soit 83 effectifs pour Eeyou Eenu et 79 pour Nunavik.

Le nombre de policières, y compris les constables spéciaux, est passé de 55 (14,1 %) en 2017 à 58 (13,8 %) en 2022 pour l'ensemble des corps de police autochtones.

Dans les CPA, 84,2 % des policiers permanents (excluant les constables spéciaux) sont âgés de 25 à 54 ans, alors que les 24 ans et moins représentent 11,4 %.

La plus grande part (44,3 %) de l'effectif policier des CPA cumule moins de 6 années de service reconnues et 6,3 % cumulent 26 années et plus d'expérience.

Corps de polices spécialisés

En 2022, on dénombre 43 effectifs policiers permanents au sein du BEI et 100 au CLCC.

Parmi les 107 postes policiers autorisés au CLCC en 2022, 53 postes (49,5 %) sont destinés à être pourvus par de l'effectif en prêt de service en provenance d'un autre corps de police.

Introduction

Au Québec, l'effectif policier est réparti en trois principaux types de corps de police : les corps de police municipaux (CPM), la Sûreté du Québec (SQ) et les corps de police autochtones (CPA). Leurs membres ont tous pour mission de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique, de prévenir et de réprimer le crime et, selon leur compétence respective, les infractions aux lois ou aux règlements adoptés par les autorités municipales, et d'en rechercher les auteurs.

En plus des trois principaux types de corps de police, il existe les corps de polices spécialisés (CPS) : le Bureau des enquêtes indépendantes (BEI) et le Commissaire à la lutte contre la corruption (CLCC). Les effectifs policiers qui composent le CLCC ont pour mission d'assurer, pour l'État, la coordination des actions de prévention et de lutte contre la corruption dans le secteur public. Pour sa part, le BEI a pour mission de mener des enquêtes lorsqu'une personne, autre qu'un policier en service, décède ou est blessée par une arme à feu utilisée par un policier. Il enquête également sur les allégations relatives à certaines infractions commises par des policiers.

Les données figurant dans ce document sont recueillies par l'entremise du Questionnaire sur l'administration des activités policières. Il s'agit d'un instrument de collecte de données géré par les divers corps de police du Québec eux-mêmes. Ces derniers sont invités à remplir ce questionnaire annuellement, ce qui permet d'obtenir diverses données sur leur organisation et de dresser le profil de l'effectif policier au Québec. Les données présentées dans ce rapport sont essentiellement descriptives et reproduisent l'information transmise au ministère de la Sécurité publique (MSP).

Afin de refléter leurs réalités respectives, il existe trois versions du questionnaire; une première version pour les CPM et la SQ, une deuxième pour les CPS et une troisième pour les CPA.

Ce rapport présente le profil organisationnel des divers corps de police au 31 décembre 2022. Certaines caractéristiques de l'effectif, dont le genre, l'âge, l'activité policière et les fonctions sont mises en relief et suivies au fil du temps. Les données relatives aux CPM et à la SQ sont traitées au chapitre 1 et celles relatives aux CPS, au chapitre 2. Quant aux données concernant les CPA, elles sont présentées au chapitre 3.

En ce qui concerne la Gendarmerie royale du Canada (GRC)¹, elle collabore avec les corps de police susmentionnés, notamment dans la lutte contre les crimes économiques et le crime organisé. L'effectif policier et civil de ce corps de police au Québec n'est cependant pas inclus dans les résultats, puisque la GRC n'est pas visée par la *Loi sur la police*² et n'a pas, à ce titre, l'obligation de transmettre ces renseignements au ministère de la Sécurité publique du Québec.

Les corps de police du Québec se distinguent par les territoires qu'ils couvrent, la population qu'ils desservent ainsi que le niveau de service qu'ils sont tenus d'offrir aux citoyens. Ces éléments doivent être pris en considération au moment d'effectuer des constatations.

¹ La Gendarmerie royale du Canada (GRC) est le service de police fédérale relevant du ministre de la Sécurité publique du Canada, dont le mandat au Québec est principalement d'appliquer les lois fédérales.

² Loi sur la police (RLRQ) chapitre P-13.1 [En ligne] [www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/p-13.1].

Le personnel dans les corps de police municipaux et à la Sûreté du Québec

Selon la *Loi sur la police*, les CPM desservent les municipalités ayant une population de 50 000 habitants et plus, celles des communautés métropolitaines de Montréal et de Québec ainsi que les régions métropolitaines de recensement de Saguenay, de Gatineau, de Sherbrooke et de Trois-Rivières. Les CPM doivent fournir un niveau de service particulier en fonction de la population desservie ou, encore, de leur situation géographique. Quant aux municipalités de moins de 50 000 habitants, elles sont desservies par la SQ, à moins d'une autorisation spéciale du ministre de la Sécurité publique. La *Loi sur la police* détermine six niveaux de services policiers³, chacun incluant les services du niveau inférieur⁴ (tableau 69).

Au Québec, en 2022, on compte 29 CPM, dont 15 offrent des services policiers à plus d'une municipalité (desserte multiple)⁵. Un CPM rend des services de :

- **Niveau 1** : s'il dessert moins de 100 000 habitants (6 corps de police)⁶;
- **Niveau 2** : s'il dessert de 100 000 à 249 999 habitants (7 corps de police). Il doit également assurer ce niveau de service s'il dessert une municipalité faisant partie d'une communauté métropolitaine ou d'une région métropolitaine de recensement susmentionnée, même si la population est inférieure à 100 000 habitants (11 corps de police);
- **Niveau 3** : s'il dessert de 250 000 à 499 999 habitants (3 corps de police);
- **Niveau 4** : s'il dessert de 500 000 à 999 999 habitants (le Service de police de la Ville de Québec [SPVQ]);
- **Niveau 5** : s'il dessert 1 000 000 d'habitants ou plus (le Service de police de la Ville de Montréal [SPVM]).

Le niveau de service 6 est fourni par la SQ sur l'ensemble du territoire du Québec. La SQ fournit également des services policiers de base aux municipalités de moins de 50 000 habitants^{7, 8}, et ce, selon des ententes conclues entre le MSP et la municipalité régionale de comté (MRC) dont les municipalités concernées font partie. Certaines ententes sont directement conclues entre le MSP et une municipalité.

En tant que corps de police national, la SQ assure les services de niveaux supérieurs à ceux requis d'un CPM. Elle travaille d'ailleurs en complémentarité avec eux durant des activités particulières afin de fournir des services policiers adéquats à l'ensemble de la population. La SQ assure aussi des services dits

3 Selon les articles 69, 70 et 71 de la Loi sur la police. Les différents services sont précisés dans le Règlement sur les services policiers que les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec doivent fournir selon leur niveau de compétence (chapitre P-13.1, r.6).

4 L'envergure et la complexité des services s'élèvent en fonction du niveau de service offert. Par exemple, un corps de police de niveau 1 doit pouvoir contrôler une foule pacifique, alors que ceux des niveaux 5 et 6 devront maîtriser des foules avec risque élevé d'agitation, de débordement ou d'émeute.

5 La liste détaillée des CPM selon le type de desserte, le niveau de service et les municipalités desservies est présentée dans le tableau 69.

6 Il est à noter que durant l'année 2022, le corps de police de Saint-Jean-sur-Richelieu est passé graduellement d'un niveau 1 à un niveau 2. Cependant, aux fins de ce rapport, il a été considéré comme étant de niveau 1 toute l'année.

7 Loi sur la police (RLRQ) chapitre P-13.1 [En ligne] [www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/p-13.1].

8 À moins que celles-ci soient visées par l'article 353.1 de la Loi sur la police qui permettait le maintien à certaines conditions de corps de police municipaux. À l'inverse, notons que les municipalités de Drummondville, de Shawinigan, de Rimouski et de Saint-Hyacinthe sont desservies par la SQ, même si elles comptent plus de 50 000 habitants.

« supplétifs » aux CPM qui en font la demande. Il s'agit de services prévus dans le niveau de service du CPM, mais que ce dernier n'est pas en mesure d'offrir (p. ex., en raison d'un manque de personnel ou d'équipement).

Au 31 décembre 2022, près de la moitié (44,6 %) de la population du Québec était desservie par un CPM de niveaux 1 à 4 (3 844 510 habitants). Quant au SPVM (niveau 5) et à la SQ (niveau 6), ils desservaient respectivement 23,8 % (2 048 125 habitants) et 31,7 % (2 729 394 habitants provenant de 1 042 municipalités réparties dans 86 MRC) de la population (tableau 6).

L'effectif policier autorisé

L'effectif autorisé des CPM est le nombre de policiers autorisés par l'autorité municipale compétente (c.-à-d. la municipalité, la régie intermunicipale ou la MRC) sur la base de l'effectif minimal prévu dans les plans d'organisation policière approuvés par le ministre de la Sécurité publique. Comme corps de police national, la SQ agit sous l'autorité du MSP. Son effectif est donc autorisé par le Secrétariat du Conseil du trésor.

En 2022, le total de l'effectif policier autorisé au Québec s'élevait à 16 225 postes, dont 4 925 au SPVM, 5 275 dans les autres CPM et 6 025 à la SQ (tableau 1).

De 2013 à 2022⁹, la croissance annuelle moyenne de l'effectif autorisé est de 0,7 %, passant de 15 194 à 16 225 postes. Le ratio d'effectif autorisé par 100 000 habitants en 2022 (188) est légèrement en hausse par rapport à 2021 (187), le ramenant au même niveau que 2013 (188) (tableau 2).

Près des deux tiers (64,6 %) de l'effectif autorisé étaient rattachés à la gendarmerie, 18,3 % étaient affectés aux enquêtes, 13,3 %, aux services de soutien, 2,8 %, à la direction ainsi qu'à l'administration et 1,0 %, aux mesures d'urgence (tableau 3).

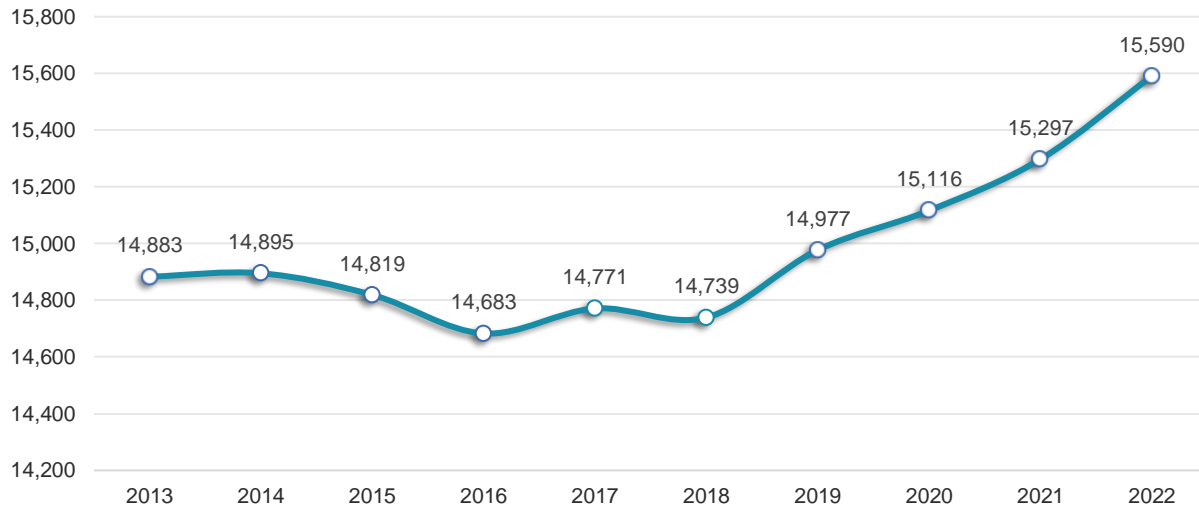
L'effectif policier permanent

L'effectif policier permanent est celui qui avait un lien d'emploi permanent avec le corps de police ou qui était en période probatoire avant d'être confirmé dans sa permanence. Le dénombrement de l'effectif permanent ne tient donc pas compte des policiers en congé de longue durée (congé parental, préretraite, invalidité, congé sans solde, etc.) ni des policiers en prêt de service à d'autres corps de police. Ces cas de figure sont donc inclus dans le total de l'effectif permanent. Autrement dit, seul le lien d'emploi est considéré dans le total de l'effectif permanent.

⁹ Les données relatives au nombre de policiers autorisés pour les années 2013, 2015, 2016, 2017, 2019, 2020 et 2021 ont été actualisées par le SPVQ. Cette publication en tient compte en modifiant les données rétroactivement par rapport à celles diffusées dans les publications antérieures.

Au 31 décembre 2022, on dénombrait 15 590 policiers permanents dans les CPM et à la SQ. Comparativement au total de l'effectif autorisé pour la province (16 225), il y a un écart négatif de 635 policiers permanents à cette date (tableau 4 et graphique 1).

Graphique 1 | Évolution de l'effectif policier permanent des corps de police municipaux et de la Sûreté du Québec, de 2013 à 2022

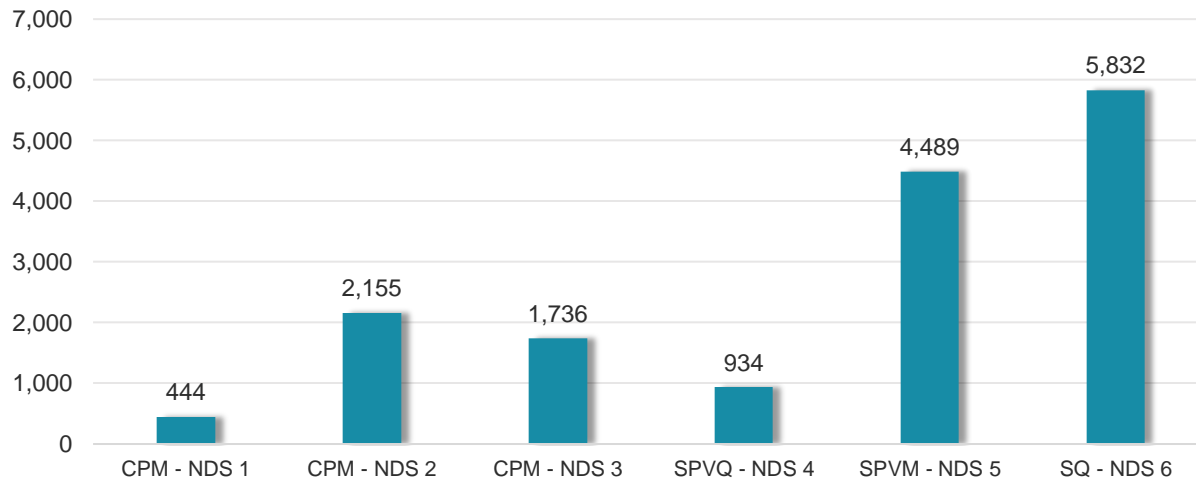


Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

On note cependant une hausse de 4,8 % (+707) de l'effectif policier permanent de 2013 à 2022. D'ailleurs, l'effectif permanent en 2022 est le plus élevé de la décennie. Le ratio de policier par 100 000 habitants en 2022 (181) est le plus élevé depuis 2016 (178) sans toutefois atteindre le niveau de 2013 (184) (tableau 5).

En 2022, près du tiers (33,8 %) de l'effectif policier permanent travaillait dans un CPM de niveaux 1 à 4 (5 269), 37,4 %, à la SQ (5 832) et 28,8 %, au SPVM (4 489). Notons que la SQ et le SPVM ont des ratios d'effectif policier supérieurs aux autres CPM, soit respectivement 214 et 219 par 100 000 habitants (tableau 6 et graphique 2).

Graphique 2 | Répartition de l'effectif policier permanent des corps de police municipaux et de la Sûreté du Québec selon les niveaux de service, 2022¹⁰



Source : Ministère de la Sécurité publique. *Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.*

L'activité policière

La grande part de l'effectif policier permanent est affectée à la gendarmerie (63,8 %), suivi des services d'enquêtes (18,4 %). Un peu plus d'un effectif sur dix (13,7 %) occupe un poste aux services de soutien, 3,1 % à la direction ainsi qu'à l'administration et 1 % aux mesures d'urgence (tableau 7).

En 2022, on note que les CPM de niveaux 1 à 4 (autres CPM) comptent une proportion plus importante de policiers à la gendarmerie (69,5 %), alors que c'est à la SQ que la proportion aux enquêtes est plus élevée (20,7 %). Rappelons que la SQ assure les services de niveaux supérieurs à ceux requis d'un CPM, dont certaines enquêtes et d'autres mandats conformes à son statut particulier de police nationale (tableau 7).

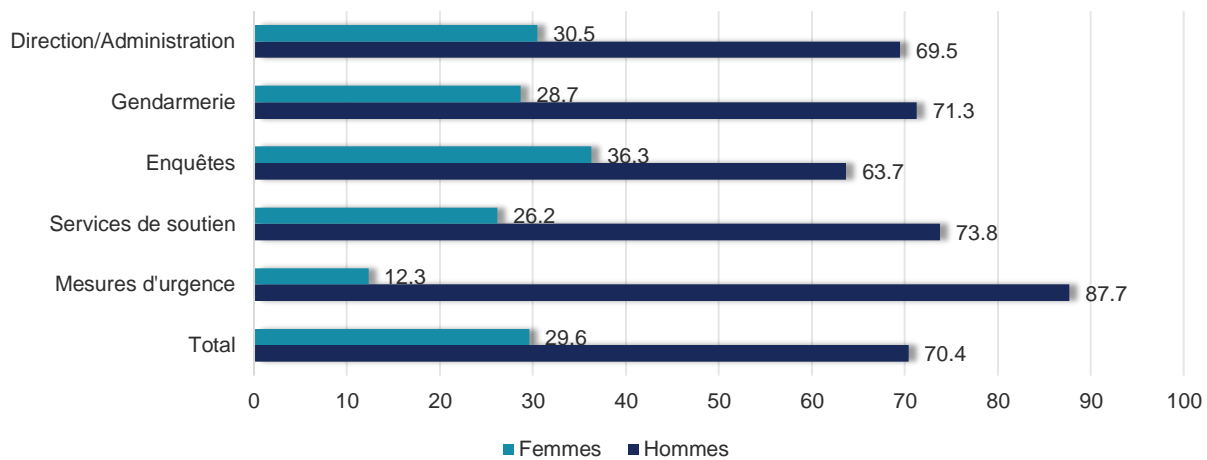
L'effectif policier selon le genre

Le nombre de policières faisant partie de l'effectif policier permanent est en hausse constante depuis 2013. En effet, le nombre de policières au sein des CPM et de la SQ est passé de 3 771 (25,3 % de l'effectif policier permanent) en 2013 à 4 616 (29,6 % de l'effectif policier permanent) en 2022 (tableau 9).

En 2022, les policiers sont toujours majoritairement des hommes (70,4 %). Dans les secteurs des enquêtes ainsi que de la direction et de l'administration, cette proportion est toutefois légèrement inférieure, soit respectivement 63,7 % et 69,5 % des policiers permanents. Pour le secteur des mesures d'urgence, on note cependant une proportion largement supérieure de policiers masculins (87,7 %) (tableau 10).

¹⁰ Durant l'année 2022, le corps de police de Saint-Jean-sur-Richelieu est passé graduellement d'un niveau 1 à un niveau 2. Cependant, aux fins de cette publication, il a été considéré comme étant de niveau 1 toute l'année.

Graphique 3 | Répartition (en %) de l'effectif policier permanent des corps de police municipaux et de la Sûreté du Québec selon le genre et l'activité policière, 2022



Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

On note certaines particularités, notamment au SPVM (niveau 5). Pour ce dernier, les proportions de femmes et d'hommes affectées aux enquêtes sont plus semblables aux autres corps de police, soit respectivement 44,7 % et 55,3 %. Pour l'ensemble des corps de police, 36,3 % des postes d'enquêteurs sont occupés par des femmes, l'activité policière pour laquelle les femmes sont proportionnellement les plus nombreuses (tableau 10).

Au SPVM, les femmes occupent 37,3 % des postes liés à la direction et à l'administration, comparativement à 30,5 % pour l'ensemble des corps de police. Toujours au SPVM, la proportion de femmes qui occupent un poste aux mesures d'urgence (35,0 %) est la plus élevée, comparativement à 12,3 % pour l'ensemble des corps de police (tableau 10).

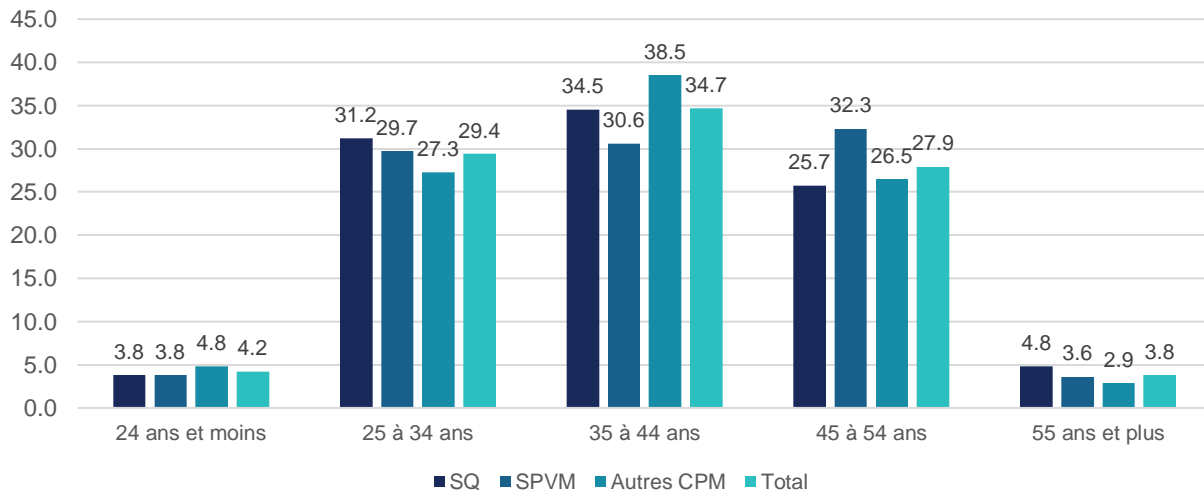
Enfin, nous constatons que, pour les CPM et la SQ, ce sont majoritairement des policiers masculins (82,2 %) qui occupent une fonction d'encadrement ou de supervision. Au SPVM, la proportion de policières ayant des fonctions d'encadrement ou de supervision (19,2 %) est comparable aux autres CPM (17,3 %) et à la SQ (17,4 %) (tableau 11).

Le groupe d'âge

En 2022, 92,0 % de l'ensemble des policiers permanents sont âgés de 25 à 54 ans. À la SQ, cette proportion est légèrement moins élevée. En effet, 91,4 % des policiers permanents de ce corps de police ont entre 25 et 54 ans (tableau 12).

C'est chez les 55 ans et plus que le nombre de policiers est le moins élevé (3,8 %, 595) suivi des 24 ans et moins (4,2 %, 651). Par ailleurs, 39,2 % (255) des policiers de 24 ans et moins sont au service des autres CPM, 34,3% (223), de la SQ et 26,5% (172), du SPVM (tableau 12).

Graphique 4 | Répartition (en %) de l'effectif policier permanent des corps de police municipaux et de la Sûreté du Québec selon le groupe d'âge, 2022



Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Les minorités visibles ou ethniques

Pour l'ensemble des corps de police, la proportion de l'effectif policier permanent appartenant à une minorité visible ou ethnique est légèrement supérieure en 2022 (6,0 %) à ce qu'elle était en 2013 (4,6 %). C'est au SPVM que l'on observe le pourcentage le plus élevé (13,9 %). Aux fins de comparaison, une proportion de 16,1 % de la population du Québec faisait partie d'une minorité visible ou ethnique en 2021¹¹ (tableau 15).

En 2022, des 10 974 hommes, 6,6 % appartiennent à une minorité visible ou ethnique, alors que chez les 4 616 femmes, cette proportion est de 4,5 %. Au SPVM, 16,8 % des policiers et 8,5 % des policières sont issus d'une minorité visible ou ethnique. À titre de référence, une proportion de 16,0 % des hommes et de 16,2 % des femmes de la population du Québec faisait partie d'une minorité visible ou ethnique en 2021¹² (tableaux 9 et 16).

Les Premières Nations ou la nation inuite

En tout, on compte 229 policiers issus des Premières Nations ou de la nation inuite, ce qui représente 1,5 % de l'effectif policier permanent (15 590) au Québec. De ce nombre, 53,3 % sont au service de la SQ. En 2022, il y a 14 policiers issus des Premières Nations ou de la nation inuite de plus qu'en 2021 (215).

¹¹ Profil du recensement, Recensement 2021, Statistique Canada [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/details/page.cfm?LANG=F&GENDERlist=1,2,3&STATISTIClist=1&DGUIDlist=2021A000224&HEADERlist=0&SearchText=Quebec>].

¹² Profil du recensement, Recensement 2021, Statistique Canada [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/details/page.cfm?LANG=F&GENDERlist=1,2,3&STATISTIClist=1&DGUIDlist=2021A000224&HEADERlist=0&SearchText=Quebec>].

À des fins de comparaison, 2,5 % de la population du Québec font partie des Premières Nations ou de la nation inuite¹³ (tableaux 17 et 18).

Depuis 2017, le nombre de policiers de ce groupe est passé de 131 policiers à 229 policiers en 2022. Ce qui représente une augmentation de 174,8 % pour cette période (tableau 20).

Les années de service reconnues

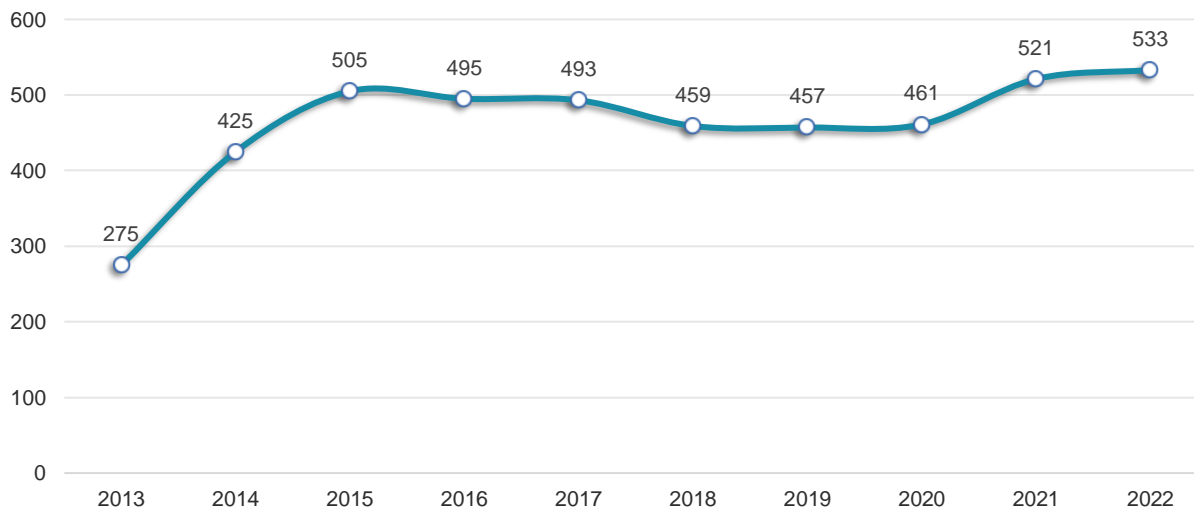
Au 31 décembre 2022, près de la moitié de l'effectif policier permanent (47,4 %, 7 397) a cumulé de 6 à 20 années de services reconnus. Les policiers qui ont moins de 6 années de service reconnu représentent 23,6 % (3 687) des policiers, alors que 28,9 % (4 506) ont cumulé 21 ans et plus (tableau 21).

Les départs à la retraite

En 2022, 533 policiers sont partis à la retraite, ce qui représente 3,4 % de l'effectif permanent, comparativement à 275 (1,8 %) en 2013. Notons qu'en 2014 on observait une hausse importante du nombre de retraites (425 policiers) et, depuis, la moyenne est de 483 par année (tableau 24).

En 2022, c'est à la SQ que l'on recense le nombre le plus élevé de départs à la retraite (236), comparativement au SPVM (148) et aux autres CPM (149) (tableau 24).

Graphique 5 | Évolution du nombre de départs à la retraite des policiers des corps de police municipaux et de la Sûreté du Québec, de 2013 à 2022



Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

¹³ Profil du recensement, Recensement 2021, Statistique Canada [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/details/page.cfm?LANG=F&GENDERlist=1.2.3&STATISTIClist=1&DGUIDlist=2021A000224&HEADERlist=0&SearchText=Quebec>].

Des 533 policiers retraités en 2022, la majorité (61,9 %) cumule 25 à 30 années de service reconnues (330 policiers), suivis des 25,5 % qui cumulent 31 à 35 années de service reconnues (136 policiers) (tableau 25).

L'embauche

En 2022, le nombre d'embauches est supérieur à celui des départs à la retraite (533). En effet, 960 policiers ont intégré l'un des CPM ou la SQ. De ce nombre, 94,8 % (910) sont âgés de 34 ans et moins. C'est dans les autres CPM (excluant la SQ et le SPVM) qu'il y a eu le plus d'embauches (446), suivi de la SQ (307) et du SPVM (207) (tableaux 24 et 26).

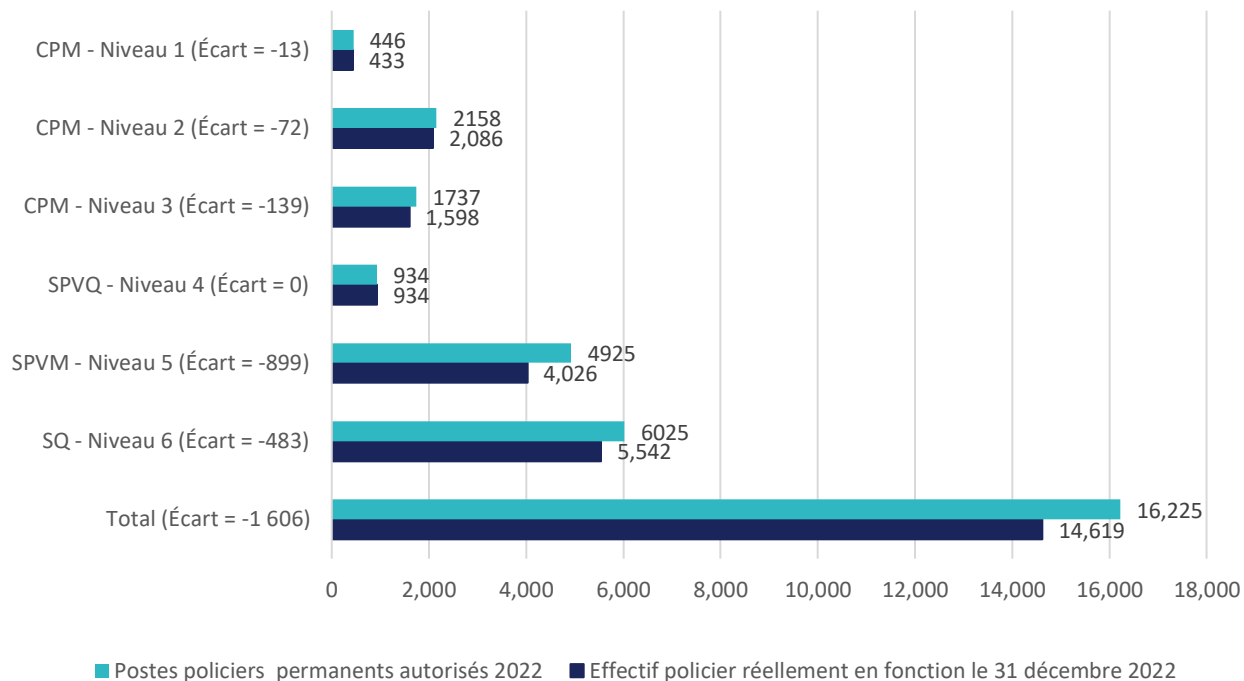
L'effectif policier réellement en fonction

L'effectif policier réellement en fonction (EPRF) est celui qui était considéré en poste le 31 décembre 2022. Le dénombrement de l'EPRF, contrairement à l'effectif permanent, exclut les effectifs qui étaient en absence de longue durée (congé parental, préretraite, invalidité, congé sans solde, etc.) et ceux prêtés à un autre corps de police. L'EPRF est composé de policiers permanents, surnuméraires ou en prêt de service en provenance d'autre corps de police.

Le 31 décembre 2022, le niveau 1 compte 433 EPRF, comparativement aux 446 postes autorisés, créant ainsi un écart négatif de 13 policiers. Pour le niveau 2, nous constatons un écart négatif de 72 effectifs (2 086 EPRF par rapport à 2 158 postes autorisés). Quant au niveau 3, c'est un écart négatif de 139 effectifs qui est recensé (1 598 EPRF par rapport à 1 737 postes autorisés). Pour ce qui est des niveaux 5 (SPVM) et 6 (SQ), on dénombre respectivement un écart négatif de 899 effectifs (4 026 EPRF par rapport à 4 925 postes autorisés) et de 483 effectifs (5 542 EPRF par rapport à 6 025 postes autorisés). Contrairement aux autres niveaux, pour le niveau 4 (SPVQ), il n'y a pas d'écart, c'est-à-dire que l'EPRF est égal au nombre de postes autorisés (934 EPRF par rapport à 934 postes autorisés) (tableau 27).

Au Québec, tous corps de polices (CPM-SQ) confondus, la différence entre les postes autorisés et l'EPRF représente un écart négatif de 1 606 effectifs policiers (14 619 EPRF par rapport à 16 225 postes autorisés). Les écarts négatifs peuvent résulter des absences de longue durée, des prêts de service à un autre corps de police ainsi que des postes laissés vacants (tableau 27).

Graphique 6 | Répartition et écart entre les postes policiers autorisés en 2022 et l'effectif policier réellement en fonction le 31 décembre 2022 par niveau de service¹⁴



Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

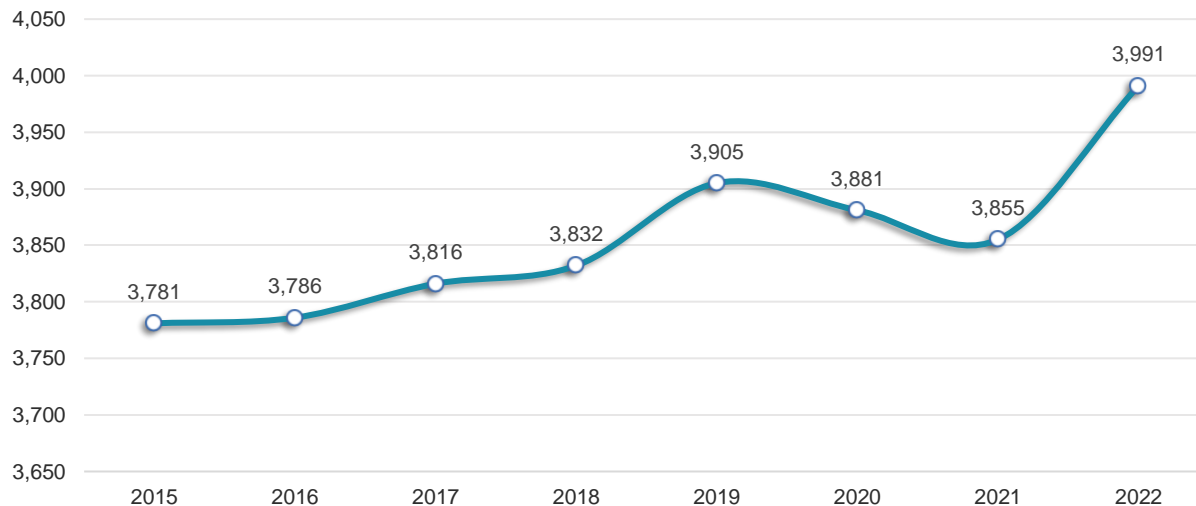
L'effectif civil permanent

En 2022, on dénombre 3 991 civils, soit 20,4 % du total des 19 581 employés permanents (civil et policier) au service des CPM et de la SQ. Près de la moitié (46,9 %) de l'effectif civil permanent est au service de la SQ (1 873 civils) (tableaux 4 et 28).

De 2021 à 2022, nous constatons une augmentation de 136 employés civils (3 855 en 2021 par rapport à 3 991 en 2022). C'est la plus forte augmentation depuis 2015 (tableau 29).

¹⁴ Durant l'année 2022, le corps de police de Saint-Jean-sur-Richelieu est passé graduellement d'un niveau 1 à un niveau 2. Cependant, aux fins de cette publication, il a été considéré comme étant de niveau 1 toute l'année.

Graphique 7 | Évolution de l'effectif civil permanent des corps de police municipaux et de la Sûreté du Québec, de 2015 à 2022



Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

La fonction occupée

En 2022, un peu plus de 6 civils sur 10 (61,0 %) occupent des fonctions de personnel de soutien. À la SQ, la proportion du personnel de soutien est largement inférieure (45,5 %), alors que celles des professionnels (29,3 %) et des techniciens (21,2 %) sont supérieures par rapport à celles des autres corps de police. Quant à la fonction de cadre, c'est dans les autres CPM (10,3 %) et au SPVM (7,3 %) que la proportion de civils est supérieure, comparativement à la SQ (4,1 %) (tableau 30).

Le genre et le groupe d'âge

Contrairement à l'effectif policier permanent, les civils sont majoritairement des femmes. Des 3 991 civils permanents en 2022, 71,5 % (2 855) sont des femmes et elles sont en proportion plus importante que les hommes dans l'ensemble des fonctions et des groupes d'âge (tableaux 31 et 32).

Le personnel dans les corps de police spécialisés

En plus des corps de polices municipaux et de la Sûreté du Québec, il existe deux corps de police qualifiés de spécialisés qui agissent sur le territoire du Québec : il s'agit du Commissaire à la lutte contre la corruption (CLCC) et le Bureau des enquêtes indépendantes (BEI).

Les corps de police spécialisés : BEI

Le BEI est un corps de police spécialisé et indépendant qui détient ses pouvoirs en vertu de la *Loi sur la police*. Il a pour mission de mener des enquêtes sur l'ensemble du territoire québécois lorsqu'une personne, autre qu'un policier en service, décède ou subit des blessures graves ou est blessée par une arme à feu utilisée par un policier, lors d'une intervention policière ou durant sa détention par un corps de police.

La majorité de l'effectif de ce corps de police spécialisé est mobilisée aux enquêtes à la différence des autres corps de police pour qui la gendarmerie constitue la principale activité.

Une autre différence réside dans l'accessibilité des civils aux postes d'enquêtes au BEI en vertu de la *Loi sur la police*, art. 289.10. En effet, le législateur vise la parité entre des personnes n'ayant jamais eu le statut d'agent de la paix (civils) et d'anciens agents de la paix (ex-policiers). Ainsi, l'effectif de ce corps de police spécialisé est surtout composé d'agents de la paix (ex-policiers et civils devenus agent de la paix) permanents.

L'effectif policier (agent de la paix) autorisé (BEI)

L'effectif autorisé au sein du BEI (ex-policiers et civils devenus agent de la paix) est celui fixé par le Secrétariat du Conseil du trésor.

En 2022, le total de l'effectif policier autorisé comprend 43 postes. La presque totalité, soit 95,3 % des postes autorisés concernent les enquêtes, tandis que 4,7 % sont affectés à la direction et à l'administration (tableau 34).

L'effectif policier (agent de la paix) permanent (BEI)

Au sein du BEI, les agents de la paix permanents sont ceux qui avaient un lien d'emploi permanent avec l'organisation.

Au 31 décembre 2022, on compte 43 agents de la paix permanents et aucun agent de la paix en prêt de service en provenance d'un autre corps de police (tableau 37).

L'effectif policier (agent de la paix) réellement en fonction (BEI)

Le 31 décembre 2022, 44 effectifs (y compris un policier en prêt de service) étaient réellement en fonction à ce moment au BEI. Donc, il n'y avait aucune absence prolongée (congé parental, préretraite, invalidité, congé sans solde, etc.) ou de poste laissé vacant (tableau 38). Il est à noter cependant que le poste en prêt

de service ne faisait pas partie des postes autorisés et l'agent de la paix concerné était payé par le corps de police prêteur.

L'effectif civil permanent (BEI)

Au 31 décembre 2022, l'effectif civil permanent (7) était composé uniquement de femmes (tableau 51).

Les corps de police spécialisés : CLCC

Le Commissaire à la lutte contre la corruption est devenu un corps de police spécialisé en 2018 selon la *Loi concernant la lutte contre la corruption* (chapitre-6.1). Sa mission est d'assurer, pour l'État, la coordination des actions de prévention en matière de lutte contre la corruption dans le secteur public.

L'effectif de ce corps de police spécialisé est donc composé surtout d'agents de la paix permanents en enquête et de civils permanents en enquête et vérification. Ce qui le distingue des autres corps de police (CPM, SQ et BEI) réside dans le fait que son effectif policier est constitué en grande partie de membres d'un autre corps de police dont les services sont prêtés au commissaire, sur entente conclue entre celui-ci et l'autorité de qui relève ce corps de police (*Loi concernant la lutte contre la corruption*, art. 14, chapitre L-6.1).

Aux fins de précision, l'équipe de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) est composée quant à elle d'effectifs provenant du CLCC et des équipes désignées par le gouvernement, à savoir la Régie du bâtiment du Québec, Revenu Québec et la Commission de la construction du Québec. C'est le CLCC qui a la responsabilité de l'UPAC et qui coordonne et dirige les forces et les expertises au sein du gouvernement pour lutter contre la corruption.

L'effectif policier et civil autorisé (CLCC)

L'effectif autorisé pour le Commissaire à la lutte contre la corruption est l'effectif prévu dans le cadre budgétaire propre à l'organisation.

En 2022, l'effectif policier autorisé est de 107 postes et de 118 postes pour l'effectif civil, pour un total de 225 postes autorisés

La presque totalité, soit 98,1 % des postes policiers autorisés concernent les enquêtes contre 0,9 % à la direction et à l'administration, et 0,9 % à la prévention. Il est à noter cependant que, parmi les 107 postes autorisés, 53 postes (49,5 %) sont destinés à être pourvus par de l'effectif en prêt de service en provenance d'autres corps de police (tableaux 35 et 36).

Dans le modèle opérationnel du CLCC, plus de la moitié de l'effectif autorisé est composé de civils, soit 52,4 % (118/225) de l'effectif total. En comparaison, l'effectif civil autorisé des CPM-SQ et du BEI représente respectivement 22,2 % (4 639/20 864) et 21,8 % (12/55) de leur effectif total (tableaux 1, 34 et 35).

La majorité des postes civils autorisés sont affectés à la vérification et aux enquêtes, soit 53,4 % [(41 + 22) / 118], 41,5 % à la direction et à l'administration ainsi que 5,1 % à la prévention (tableau 36).

L'effectif policier permanent (CLCC)

Au sein du CLCC, les policiers permanents sont ceux qui avaient un lien d'emploi permanent avec l'organisation.

Au 31 décembre 2022, sur les 107 postes autorisés, on dénombre 48 postes permanents comblés au sein de l'organisation et 52 postes en prêt de service en provenance d'un autre corps de police. En incluant les postes en prêt de service, nous constatons donc un écart de sept postes policiers permanents en moins par rapport aux nombres de postes policiers autorisés (tableau 37).

L'effectif policier réellement en fonction (CLCC)

Le 31 décembre 2022, 90 policiers (y compris les policiers en prêt de service) étaient réellement en fonction à ce moment. Il en ressort donc que 17 policiers étaient soit en congé prolongé (congé parental, préretraite, invalidité, congé sans solde, etc.) ou que des postes étaient toujours vacants à cette date (tableau 38).

Le personnel dans les corps de police autochtones

Les communautés autochtones du Québec sont généralement desservies par des CPA¹⁵ créés en vertu des articles 90 à 102 de la *Loi sur la police*. Le nombre minimal de policiers au sein des CPA est déterminé par des ententes tripartites sur la prestation des services policiers conclues entre les conseils de bande, le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada. En vertu de ces ententes, 22 CPA desservent 44 des 55 communautés, soit environ 92 % de la population autochtone vivant dans les communautés inuites et des Premières Nations du Québec¹⁶.

Les communautés autochtones visées par ces ententes habitent 11 des 17 régions administratives du Québec. Le plus grand nombre de CPA se trouve dans les régions de la Côte-Nord et de l'Abitibi-Témiscamingue (tableau 71).

Parmi l'effectif des CPA, on compte aussi des constables spéciaux nommés en vertu des articles 107 et 108 de la *Loi sur la police*. Le rôle des constables spéciaux se définit comme suit :

« Les constables spéciaux ont pour mission de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique, de prévenir et de réprimer le crime et, selon la compétence qui leur est attribuée dans leur acte de nomination, les infractions aux lois ou aux règlements municipaux et d'en rechercher les auteurs¹⁷. »

Au 31 décembre 2022, l'effectif permanent total des CPA est de 483 ressources réparties de la façon suivante : 85,1 % (411) sont des policiers, 1,9 % (9) sont des constables spéciaux et 13,0 % (63) sont des civils. Des 376 hommes, presque l'entièreté (94,9 %) occupe des postes de policiers. Chez les 107 femmes, un peu plus de la moitié sont des policières (50,5 %) et 45,8 % sont des civils (tableau 56).

L'effectif policier et les constables spéciaux dans les corps de police autochtones

De 2021¹⁸ à 2022, le nombre de policiers permanents et de constables spéciaux a augmenté de 2,4 %, passant de 410 à 420. Après une légère baisse en 2021 par rapport à 2020, c'est le plus grand nombre d'effectifs dénombré depuis 2017, portant ainsi la variation annuelle moyenne de policiers et de constables spéciaux à 1,8 % (tableau 61 et graphique 7).

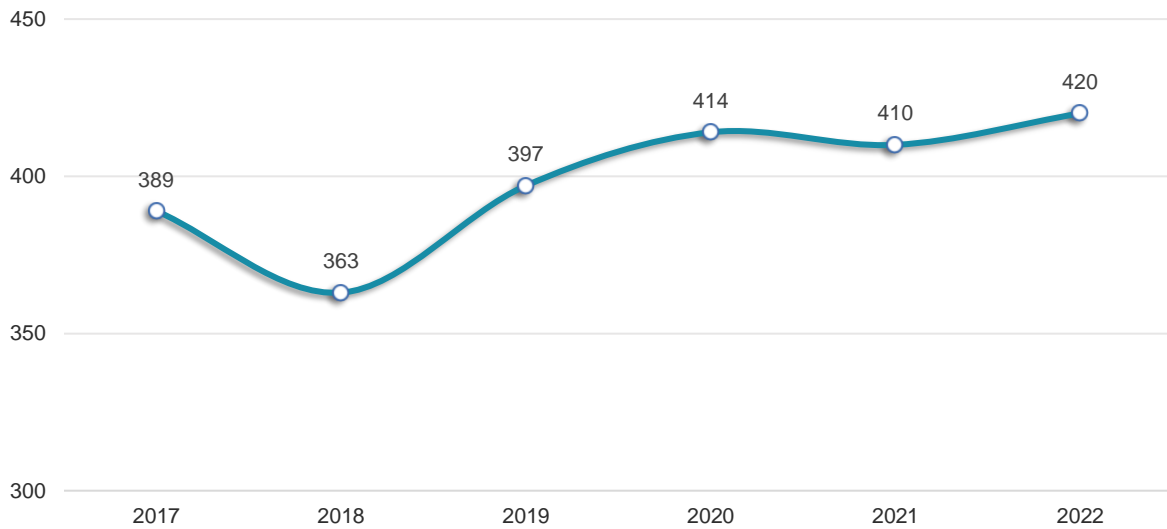
15 Quelques communautés sont toutefois desservies par la SQ.

16 Les communautés autochtones n'ayant pas de CPA sont desservies par la SQ.

17 Loi sur la police (RLRQ) chapitre P-13.1 [En ligne] [<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/p-13.1>].

18 En 2022, 21 des 22 CPA ont fourni des données. Pour le CPA (Eeyou-Eenou) n'ayant pas répondu au Questionnaire sur l'administration des activités policières, les données fournies en 2020 ont été rapportées en 2022 afin de combler l'absence de réponses.

Graphique 8 | Évolution de l'effectif policier permanent et de constables spéciaux des corps de police autochtones, de 2017 à 2022¹⁹



Source : Ministère de la Sécurité publique. *Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.*

Les CPA d'Eeyou Eenou et du Nunavik comptent 38,6 % des policiers permanents et des constables spéciaux, soit 83 effectifs pour Eeyou Eenou et 79 pour le Nunavik (graphique 9). Il est à noter que ces deux corps de police desservent près de la moitié de la population vivant dans une communauté autochtone (47,8 %) (tableaux 71 et 73).

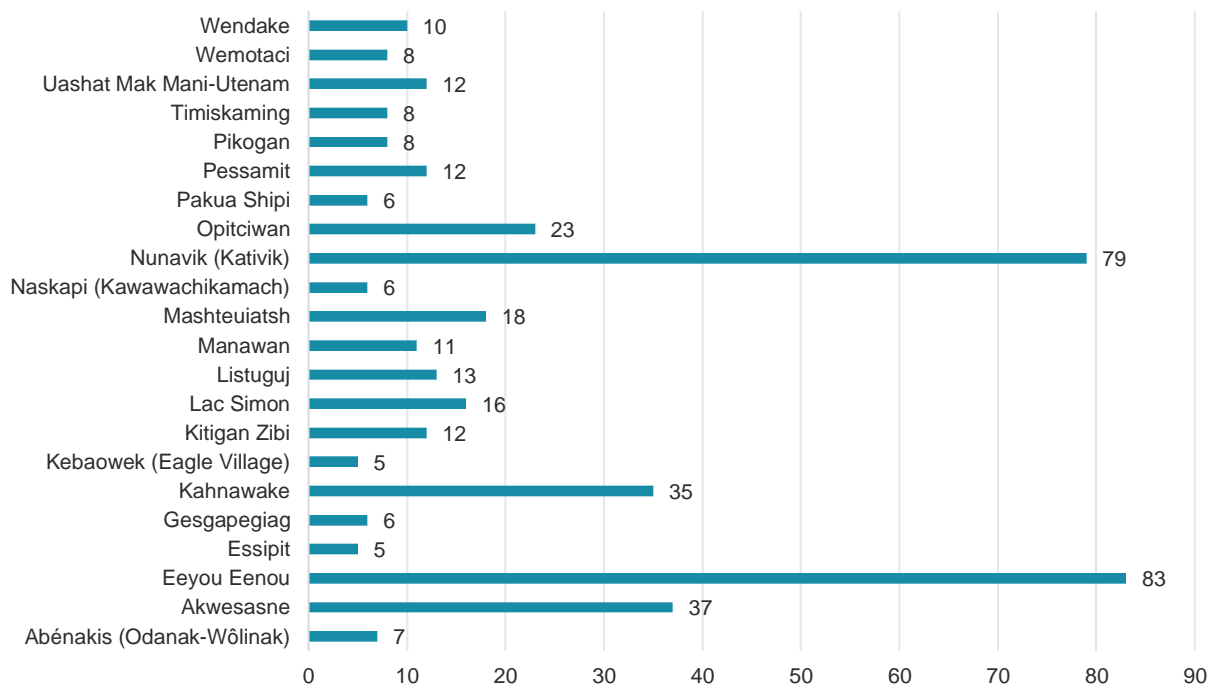
19 1- 2017 : pour les CPA (Pikogan et Uashat Mak Mani-Utenam) n'ayant pas répondu adéquatement au Questionnaire sur l'administration des activités policières, les données fournies en 2016 ont été reportées en 2017 afin de combler l'absence ou l'incohérence des réponses reçues. Ces reports sont reflétés uniquement à partir de la présente édition 2022 de la publication.

2- 2019 : pour les CPA (Manawan et Wemotaci) n'ayant pas répondu au Questionnaire sur l'administration des activités policières, les données fournies en 2018 ont été reportées en 2019 afin de combler l'absence de réponses. Ces reports sont reflétés uniquement à partir de la présente édition 2022 de la publication.

3- 2021 : pour les CPA (Eeyou Eenou et Manawan) n'ayant pas répondu au Questionnaire sur l'administration des activités policières, les données fournies en 2020 ont été reportées en 2021 afin de combler l'absence de réponses. Ces reports ont été reflétés à partir l'édition 2021 de la publication.

4- 2022 : pour le CPA (Eeyou-Eenou), n'ayant pas répondu au Questionnaire sur l'administration des activités policières, les données fournies en 2020 ont été rapportées en 2022 afin de combler l'absence de réponses. Ces reports sont reflétés dans la présente édition 2022 de la publication.

Graphique 9 | Répartition de l'effectif policier permanent et des constables spéciaux des corps de police autochtones, 2022



Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Les constables spéciaux sont dans les CPA d'Eeyou Eenou (2), de Kahnawake (4) et Listuguj (3).

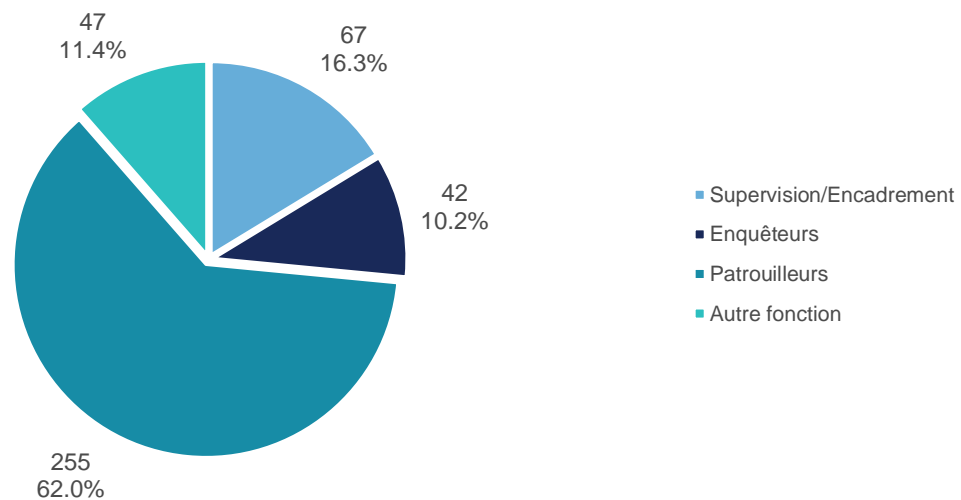
Les données de l'année 2020 ont été reportées pour un corps de police (Eeyou Eenou) afin de combler l'absence de réponses.

En 2022, tous les constables spéciaux (9) et 61,3 % des policiers (252) au sein des CPA sont issus des Premières Nations ou de la nation inuite. Près de la moitié de l'effectif permanent des CPA issus des Premières Nations ou de la nation inuite (49,0 %) est au service des CPA d'Eeyou Eenou (59), de Kahnawake (35) et d'Akwesasne (34) (tableaux 57 et 72).

La fonction occupée

En 2022, près des deux tiers (62,0 %) des policiers permanents, excluant les constables spéciaux, sont des patrouilleurs (255), suivis de ceux qui occupent des fonctions de supervision ou d'encadrement à 16,3 % (67). Les enquêteurs représentent 10,2 % (42) de l'effectif policier permanent dans les CPA, comparativement à 18,4 % pour les CPM et la SQ (tableaux 7 et 59).

Graphique 10 | Répartition de l'effectif policier permanent dans les corps de police autochtones, 2022



Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Constables spéciaux exclus.

Les données de l'année 2020 ont été reportées pour un corps de police (Eeyou Eenou) afin de combler l'absence de réponses.

Des neuf constables spéciaux, cinq occupent des fonctions de patrouilleurs, dont trois sont des femmes. Un constable spécial occupe une fonction d'enquêteur, deux de supervision ou d'encadrement et un d'une autre fonction (tableaux 64 et 65).

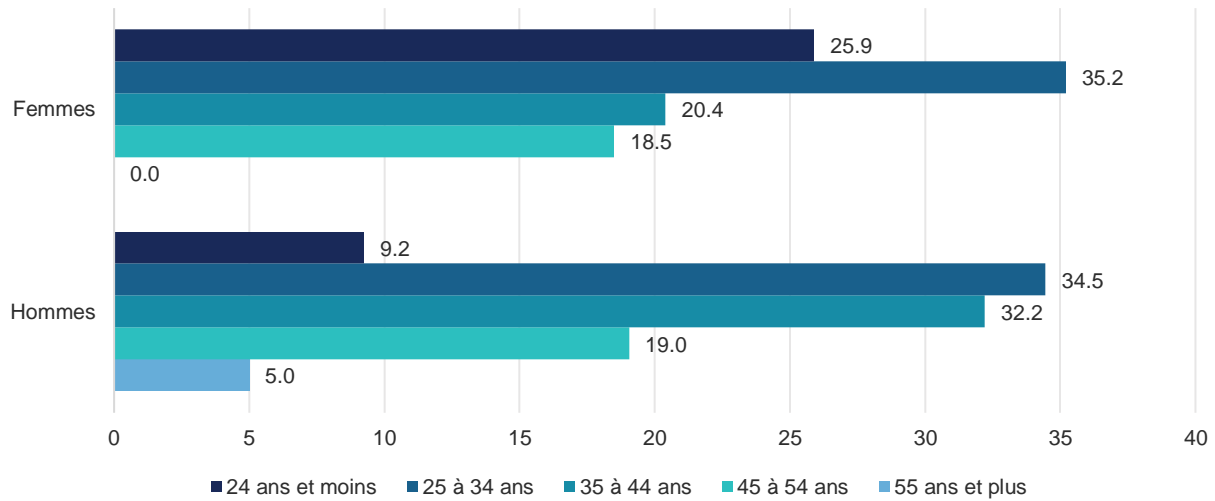
Le genre et le groupe d'âge

Globalement, 84,2 % de l'effectif permanent des CPA, excluant les constables spéciaux, ont entre 25 et 54 ans. Le groupe d'âge le plus important représentant un peu plus du tiers de l'effectif policier permanent (34,5 %) est âgé de 25 à 34 ans (142 policiers). Le deuxième groupe d'âge en importance (30,7 %) est celui des 35 à 44 ans (126 policiers). Les 24 ans et moins totalisent quant à eux 47 policiers (11,4 %). On note quelques différences si l'on analyse la donnée selon le genre. En effet, chez les 54 policières, les groupes d'âge en importance sont ceux des 25 à 34 ans (35,2 %) et des 24 ans et moins (25,9 %), comparativement aux 357 policiers pour qui 34,5 % se situent dans la tranche d'âge des 25 à 34 ans et 32,2 % pour les 35 à 44 ans (tableau 62).

La majorité des constables spéciaux (6) ont entre 35 et 44 ans, répartis également entre les femmes et les hommes. Le deuxième groupe d'âge en importance est celui des 45 à 54 ans (2), soit deux hommes. Un constable spécial est âgé de 55 ans et plus, sur un total de neuf constables spéciaux (tableau 66).

Si nous regroupons l'effectif permanent et les constables spéciaux depuis 2017, nous constatons que le nombre de policières est passé de 55 (14,1 %) en 2017 à 58 (13,8 %) en 2022 pour l'ensemble des corps de police autochtones. Après avoir augmenté de 2017 (55) à 2020 (64), le nombre de policières a baissé depuis de six ressources (64, en 2020 – 58, en 2022) (tableau 61).

Graphique 11 | Répartition (en %) de l'effectif policier permanent des corps de police autochtones, selon le genre et le groupe d'âge, 2022



Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

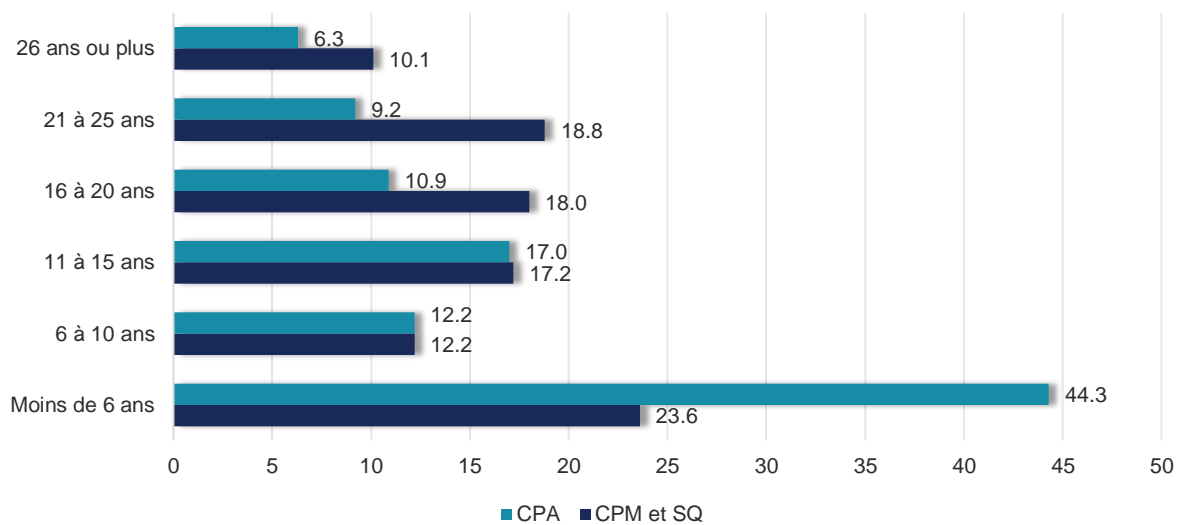
Constables spéciaux exclus.

Les données de l'année 2020 ont été reportées pour un corps de police (Eeyou Eenou) afin de combler l'absence de réponses.

Les années de service reconnues

En 2022, la plus grande part de l'effectif policier permanent des CPA, excluant les constables spéciaux, a moins de six années de service reconnues (44,3 %, 182), comparativement à 23,6 % (3 687) dans les CPM et à la SQ. Chez les policières des CPA, c'est près de la moitié (48,1 %, 26) qui cumulent moins de six années de service reconnues (tableaux 21 et 63).

Graphique 12 | Répartition (en %) de l'effectif policier permanent des corps de police autochtones, des corps de police municipaux et de la Sûreté du Québec selon la catégorie d'années de service reconnues, 2022²⁰



Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

L'effectif civil dans les corps de police autochtones

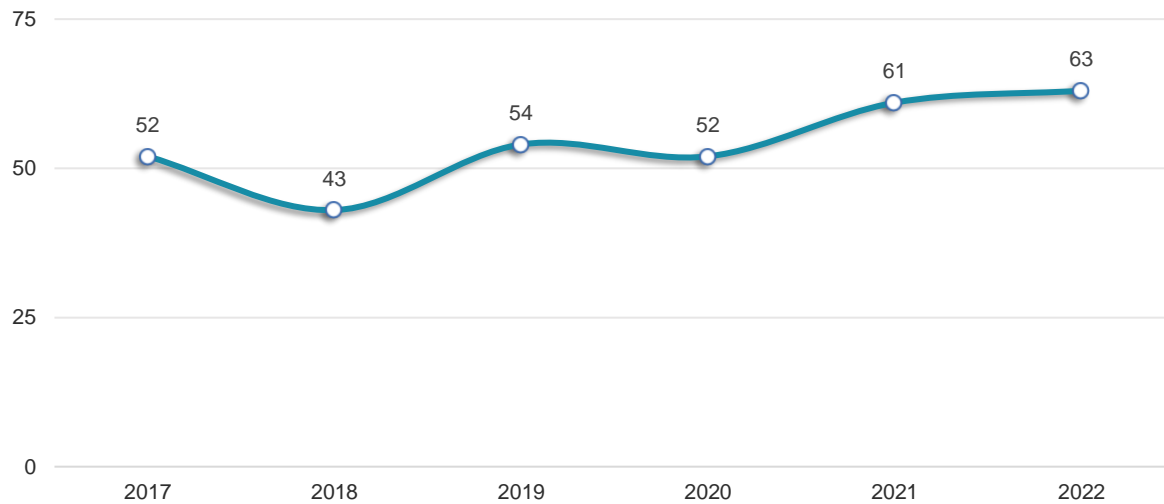
En 2022, on dénombre 63 civils, soit deux de plus que l'année précédente (graphique 13), ce qui représente deux hausses consécutives²¹ depuis 2020.

En 2022, le personnel de soutien représente les deux tiers (66,7 %) de la répartition de l'effectif civil permanent dans les CPA et est en majorité féminin, situation analogue dans les CPM et à la SQ. Toujours pour les CPA, les 7 techniciennes sont des femmes et des 10 professionnels, 5 sont aussi des femmes. Quant aux cadres, on en compte quatre, dont un est une femme (tableaux 31 et 68).

²⁰ En 2022, 21 des 22 CPA ont fourni des données. Pour le CPA (Eeyou-Eenou) n'ayant pas répondu au Questionnaire sur l'administration des activités policières, les données fournies en 2020 ont été rapportées en 2022 afin de combler l'absence de réponses.

²¹ En 2022, 21 des 22 CPA ont fourni des données. Pour le CPA (Eeyou-Eenou) n'ayant pas répondu au Questionnaire sur l'administration des activités policières, les données fournies en 2020 ont été rapportées en 2022 afin de combler l'absence de réponses.

Graphique 13 | Évolution de l'effectif civil permanent des corps de police autochtones, de 2017 à 2022²²



Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

²² En 2022, 21 des 22 CPA ont fourni des données. Pour le CPA (Eeyou-Eenou) n'ayant pas répondu au Questionnaire sur l'administration des activités policières, les données fournies en 2020 ont été rapportées en 2022 afin de combler l'absence de réponses.

Annexe I

Les tableaux de la desserte au Québec, 2022

Tableau 1 | Répartition des postes autorisés²³, policiers et civils, selon le corps de police, 2022

Corps de police	Postes policiers autorisés (n ^{bre})	Postes civils autorisés (n ^{bre})	Total (n ^{bre})
CPM (niveaux 1-4)	5 275	1 386	6 661
SPVM (niveau 5)	4 925	879	5 804
SQ (niveau 6)	6 025	2 374	8 399
Total	16 225	4 639	20 864

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 2 | Évolution des postes policiers autorisés²⁵ par 100 000 habitants, de 2013 à 2022²⁴

Année	Postes policiers autorisés (n ^{bre})	Variation annuelle (%)	Population (n ^{bre})	Rapport
2013	15 194	—	8 085 255	188
2014	15 159	-0,2	8 144 826	186
2015	15 189	0,2	8 193 018	185
2016	15 202	0,1	8 254 029	184
2017	15 316	0,7	8 321 347	184
2018	15 335	0,1	8 320 210	184
2019	15 462	0,8	8 413 391	184
2020	15 490	0,2	8 502 349	182
2021	15 945	2,9	8 531 468	187
2022	16 225	1,8	8 622 029	188

Sources : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Gazette officielle du Québec, « Données du Décret de population 1831-2022 ».

²³ L'effectif autorisé des CPM est le nombre de policiers autorisé par l'autorité municipale compétente (c.-à-d. la municipalité, la régie intermunicipale ou la MRC) sur la base du nombre minimal des effectifs minimaux prévu dans les plans d'organisation policière approuvés par le ministre de la Sécurité publique. Comme corps de police national, la SQ agit sous l'autorité du MSP. Son effectif est donc autorisé par le Secrétariat du Conseil du trésor.

²⁴ Les données relatives au nombre de policiers autorisés pour les années 2013, 2015, 2016, 2017, 2019, 2020 et 2021 ont été actualisées par le SPVQ. Cette publication en tient compte en modifiant les données rétroactivement par rapport à celles diffusées dans les publications antérieures.

Tableau 3 | Répartition des postes autorisés²⁵, policiers et civils, selon l'activité policière, 2022

Activité policière	Postes policiers autorisés (n ^{bre})	Postes policiers autorisés (%)	Postes civils autorisés (n ^{bre})	Postes civils autorisés (%)	Total (n ^{bre})
Direction/Administration	457	2,8	1 300	28,0	1 757
Gendarmerie	10 477	64,6	695	15,0	11 172
Enquêtes	2 971	18,3	277	6,0	3 248
Services de soutien	2 158	13,3	2 351	50,7	4 509
Mesures d'urgence	162	1,0	16	0,3	178
Total	16 225	100,0	4 639	100,0	20 864

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 4 | Répartition des postes policiers autorisés²⁵ et de l'effectif policier permanent selon le corps de police, 2022

Corps de police	Postes policiers autorisés (n ^{bre})	Policiers permanents (n ^{bre})
CPM	10 200	9 758
SQ	6 025	5 832
Total	16 225	15 590

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 5 | Évolution de l'effectif policier permanent, de 2013 à 2022

Année	Policiers permanents (n ^{bre})	Ratio	Population (n ^{bre})
2013	14 883	184	8 085 255
2014	14 895	183	8 144 826
2015	14 819	181	8 193 018
2016	14 683	178	8 254 029
2017	14 771	178	8 321 347
2018	14 739	177	8 320 210
2019	14 977	178	8 413 391
2020	15 116	178	8 502 349
2021	15 297	179	8 531 468
2022	15 590	181	8 622 029

Sources : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières. Gazette officielle du Québec. « Données du Décret de population 1831-2022 ».

Tableau 6 | Répartition de l'effectif policier permanent par 100 000 habitants selon le corps de police et le niveau de service, 2022

Corps de police	Niveau de service	Policiers permanents (n ^{bre})	Policiers permanents (%)	Ratio	Population (n ^{bre})
CPM	Niveau 1	444	2,8	135	328 702
	Niveau 2	2 155	13,8	123	1 746 098
	Niveau 3	1 736	11,1	148	1 176 333
SPVQ	Niveau 4	934	6,0	157	593 377
SPVM	Niveau 5	4 489	28,8	219	2 048 125
SQ	Niveau 6	5 832	37,4	214	2 729 394
Total		15 590	100,0	181	8 622 029

Sources : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières. Gazette officielle du Québec. « Données du Décret de population 1831-2022 ».

Tableau 7 | Répartition de l'effectif policier permanent selon le corps de police et l'activité policière, 2022

Activité policière	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)
Direction/Administration	182	3,1	126	2,8	170	3,2	478	3,1
Gendarmerie	3 636	62,3	2 646	58,9	3 664	69,5	9 946	63,8
Enquêtes	1 208	20,7	815	18,2	847	16,1	2 870	18,4
Services de soutien	699	12,0	862	19,2	572	10,9	2 133	13,7
Mesures d'urgence	107	1,8	40	0,9	16	0,3	163	1,0
Total	5 832	100,0	4 489	100,0	5 269	100,0	15 590	100,0

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 8 | Répartition de l'effectif policier permanent selon l'activité policière, de 2021 à 2022

Activité policière	2021 (n ^{bre})	2022 (n ^{bre})	Variation (%)
Direction/Administration	516	478	-7,4
Gendarmerie	9 877	9 946	0,7
Enquêtes	2 777	2 870	3,3
Services de soutien	1 963	2 133	8,7
Mesures d'urgence	164	163	-0,6
Total	15 297	15 590	1,9

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 9 | Évolution de l'effectif policier permanent selon le genre, de 2013 à 2022

Année	Femmes		Hommes		Total
	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)	
2013	3 771	25,3	11 112	74,7	14 883
2014	3 849	25,8	11 046	74,2	14 895
2015	3 907	26,4	10 912	73,6	14 819
2016	3 924	26,7	10 759	73,3	14 683
2017	4 002	27,1	10 769	72,9	14 771
2018	4 075	27,6	10 664	72,4	14 739
2019	4 198	28,0	10 779	72,0	14 977
2020	4 306	28,5	10 810	71,5	15 116
2021	4 451	29,1	10 846	70,9	15 297
2022	4 616	29,6	10 974	70,4	15 590

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 10 | Répartition de l'effectif policier permanent selon le corps de police, le genre et l'activité policière, 2022

Activité policière	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)
Direction/Administration	34,6	65,4	37,3	62,7	21,2	78,8	30,5	69,5
Gendarmerie	27,6	72,4	33,0	67,0	26,6	73,4	28,7	71,3
Enquêtes	32,2	67,8	44,7	55,3	34,0	66,0	36,3	63,7
Services de soutien	18,9	81,1	31,3	68,7	27,3	72,7	26,2	73,8
Mesures d'urgence	5,6	94,4	35,0	65,0	0,0	100,0	12,3	87,7
Total	27,3	72,7	34,9	65,1	27,6	72,4	29,6	70,4

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 11 | Répartition de l'effectif policier permanent selon le corps de police, le genre et la fonction occupée, 2022

Fonction occupée	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)
Encadrement/Supervision	17,4	82,6	19,2	80,8	17,3	82,7	17,8	82,2
Autres postes	30,1	69,9	37,6	62,4	29,7	70,3	32,2	67,8
Total	27,3	72,7	34,9	65,1	27,6	72,4	29,6	70,4

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 12 | Répartition de l'effectif policier permanent selon le corps de police et le groupe d'âge, 2022

Groupe d'âge	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	(nbre)	(%)	(nbre)	(%)	(nbre)	(%)	(nbre)	(%)
Moins de 20 ans	1	0,0	0	0,0	0	0,0	1	0,0
20 ans à moins de 25 ans	223	3,8	172	3,8	255	4,8	650	4,2
25 ans à moins de 30 ans	874	15,0	624	13,9	583	11,1	2 081	13,3
30 ans à moins de 35 ans	948	16,3	709	15,8	853	16,2	2 510	16,1
35 ans à moins de 40 ans	1 040	17,8	628	14,0	1 015	19,3	2 683	17,2
40 ans à moins de 45 ans	970	16,6	746	16,6	1 012	19,2	2 728	17,5
45 ans à moins de 50 ans	924	15,8	864	19,2	714	13,6	2 502	16,0
50 ans à moins de 55 ans	574	9,8	584	13,0	682	12,9	1 840	11,8
55 ans à moins de 60 ans	241	4,1	141	3,1	129	2,4	511	3,3
60 ans et plus	37	0,6	21	0,5	26	0,5	84	0,5
Total	5 832	100,0	4 489	100	5 269	100,0	15 590	100,0

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 13 | Répartition de l'effectif policier permanent selon le corps de police, le genre et le groupe d'âge, 2022

Groupe d'âge	SQ		SPVM		Autres CPM	
	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)
Moins de 20 ans	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
20 ans à moins de 25 ans	35,4	64,6	45,9	54,1	34,1	65,9
25 ans à moins de 30 ans	31,1	68,9	38,6	61,4	28,8	71,2
30 ans à moins de 35 ans	30,6	69,4	34,1	65,9	26,1	73,9
35 ans à moins de 40 ans	30,6	69,4	33,9	66,1	32,3	67,7
40 ans à moins de 45 ans	31,8	68,2	41,8	58,2	32,1	67,9
45 ans à moins de 50 ans	23,2	76,8	32,3	67,7	27,6	72,4
50 ans à moins de 55 ans	15,2	84,8	27,4	72,6	16,1	83,9
55 ans à moins de 60 ans	8,7	91,3	27,7	72,3	14,0	86,0
60 ans et plus	5,4	94,6	14,3	85,7	0,0	100,0
Total	27,3	72,7	34,9	65,1	27,6	72,4

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 14 | Évolution de la répartition de l'effectif policier permanent selon le groupe d'âge, de 2013 à 2022

Groupe d'âge	2013 (%)	2014 (%)	2015 (%)	2016 (%)	2017 (%)	2018 (%)	2019 (%)	2020 (%)	2021 (%)	2022 (%)
24 ans et moins	2,3	2,2	2,3	2,2	2,4	2,2	3,0	3,0	3,3	4,2
25 à 34 ans	30,7	30,0	29,1	28,1	28,3	27,9	28,5	28,2	28,7	29,4
35 à 44 ans	35,2	35,1	35,9	36,4	36,0	36,2	35,6	35,3	35,2	34,7
45 à 54 ans	28,8	29,2	29,1	29,2	28,9	29,2	28,5	28,9	28,6	27,9
55 ans et plus	3,0	3,5	3,6	4,0	4,4	4,5	4,5	4,6	4,1	3,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 15 | Évolution de l'effectif policier permanent appartenant à une minorité visible ou ethnique, de 2013 à 2022

Année	SQ (%)	SPVM (%)	Autres CPM (%)	Moyenne (%)
2013	1,5	10,8	2,1	4,6
2014	1,4	11,1	2,7	4,8
2015	1,5	11,3	2,7	4,9
2016	1,6	11,6	2,7	5,0
2017	1,6	11,6	2,9	5,1
2018	1,7	11,9	2,9	5,2
2019	1,9	12,1	3,0	5,3
2020	2,0	12,5	3,1	5,5
2021	2,3	13,5	3,4	6,0
2022	2,3	13,9	3,3	6,0

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 16 | Répartition de l'effectif policier permanent appartenant à une minorité visible ou ethnique selon le corps de police, le genre et le groupe d'âge, 2022

Groupe d'âge	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)
Moins de 20 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
20 ans à moins de 25 ans	0,0	1,4	11,4	21,5	2,3	4,2	4,5	7,2
25 ans à moins de 30 ans	5,9	3,0	7,5	17,5	1,2	4,3	5,3	7,4
30 ans à moins de 35 ans	1,7	2,1	8,7	15,0	2,7	2,9	4,2	5,8
35 ans à moins de 40 ans	1,3	1,9	10,3	14,5	2,7	3,9	4,1	5,5
40 ans à moins de 45 ans	1,0	1,7	9,3	17,7	3,1	3,6	4,4	6,3
45 ans à moins de 50 ans	1,4	2,8	6,1	13,5	4,6	5,2	4,2	7,0
50 ans à moins de 55 ans	4,6	2,5	9,4	20,5	0,9	2,1	5,6	7,5
55 ans à moins de 60 ans	4,8	3,2	5,1	25,5	0,0	0,9	3,8	7,9
60 ans et plus	0,0	0,0	33,3	33,3	0,0	0,0	40,0	7,6
Total	2,3	2,3	8,5	16,8	2,7	3,5	4,5	6,6

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 17 | Répartition de l'effectif policier permanent issu des Premières Nations ou de la nation inuite selon le corps de police, 2022

Corps de police	Policiers permanents issus des Premières Nations ou de la nation inuite		Effectif policier permanent total	
	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)
Autres CPM	70	30,6	5 269	1,3
SPVM	37	16,2	4 489	0,8
SQ	122	53,3	5 832	2,1
Total	229	100,0	15 590	1,5

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 18 | Évolution du nombre de policiers permanents issus des Premières Nations ou de la nation inuite selon le corps de police, 2021 et 2022

Corps de police	2021 (n ^{bre})	2022 (n ^{bre})	Variation (%)
Autres CPM	64	70	9,4
SPVM	37	37	0,0
SQ	114	122	7,0
Total	215	229	6,5

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 19 | Répartition de l'effectif policier permanent issu des Premières Nations ou de la nation inuite selon le corps de police, le genre et le groupe d'âge, 2022

Groupe d'âge	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)
Moins de 20 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
20 ans à moins de 25 ans	1,3	2,8	0,0	1,1	1,1	1,8	0,8	2,0
25 ans à moins de 30 ans	2,2	2,5	1,2	2,6	0,0	1,4	1,3	2,2
30 ans à moins de 35 ans	1,7	2,9	0,8	0,4	0,9	0,8	1,2	1,5
35 ans à moins de 40 ans	1,6	1,9	0,9	0,5	1,2	1,2	1,3	1,3
40 ans à moins de 45 ans	1,3	1,4	1,0	0,5	0,9	0,9	1,1	1,0
45 ans à moins de 50 ans	0,5	2,8	1,4	0,3	2,0	2,1	1,3	1,8
50 ans à moins de 55 ans	1,1	2,5	0,6	0,5	2,7	1,9	1,4	1,7
55 ans à moins de 60 ans	0,0	2,7	0,0	1,0	0,0	2,7	0,0	2,3
60 ans et plus	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	1,4	2,3	1,0	0,8	1,2	1,4	1,2	1,6

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 20 | Évolution du nombre de policiers permanents issus des Premières Nations ou de la nation inuite selon le corps de police, 2017 à 2022

Corps de police	2017 (n ^{bre})	2018 (n ^{bre})	2019 (n ^{bre})	2020 (n ^{bre})	2021 (n ^{bre})	2022 (n ^{bre})
SQ	79	84	90	98	114	122
SPVM	23	24	33	34	37	37
Autres CPM	29	31	36	45	64	70
Total	131	139	159	177	215	229

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 21 | Répartition de l'effectif policier permanent selon le genre et le nombre d'années de service reconnu, 2022

Années de service reconnues	Femmes (%)	Hommes (%)	Total	
			(n ^{bre})	(%)
Moins de 6 ans	31,8	68,2	3 687	23,6
6 à 10 ans	27,8	72,2	1 908	12,2
11 à 15 ans	32,0	68,0	2 688	17,2
16 à 20 ans	34,2	65,8	2 801	18,0
21 à 25 ans	27,7	72,3	2 925	18,8
26 ans et plus	18,2	81,8	1 581	10,1
Total	29,6	70,4	15 590	100,0

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 22 | Évolution de l'effectif policier permanent selon le nombre d'années de service reconnu, de 2013 à 2022

Années de service reconnues	2013 (%)	2014 (%)	2015 (%)	2016 (%)	2017 (%)	2018 (%)	2019 (%)	2020 (%)	2021 (%)	2022 (%)
Moins de 6 ans	13,6	14,0	14,0	13,9	15,9	15,0	18,4	18,7	20,7	23,6
6 à 10 ans	21,1	19,8	20,6	18,9	17,9	17,7	14,6	13,7	13,2	12,2
11 à 15 ans	23,8	19,4	19,2	19,8	18,7	19,1	19,5	20,1	18,3	17,2
16 à 20 ans	18,5	17,0	17,7	20,4	21,1	20,8	19,8	18,3	18,7	18,0
21 à 25 ans	14,6	16,4	15,8	14,0	13,9	14,0	15,0	16,6	18,4	18,8
26 ans et plus	8,4	13,4	12,7	12,9	12,4	13,3	12,7	12,6	10,7	10,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 23 | Répartition de l'effectif policier permanent selon le corps de police, le genre et le nombre d'années de service reconnu, 2022

Années de service reconnues	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)
Moins de 6 ans	30,1	69,9	38,4	61,6	28,3	71,7	31,8	68,2
6 à 10 ans	27,7	72,3	31,7	68,3	24,1	75,9	27,8	72,2
11 à 15 ans	32,1	67,9	35,5	64,5	29,9	70,1	32,0	68,0
16 à 20 ans	32,3	67,7	36,7	63,3	34,1	65,9	34,2	65,8
21 à 25 ans	22,0	78,0	34,8	65,2	25,2	74,8	27,7	72,3
26 ans et plus	10,9	89,1	27,7	72,3	18,5	81,5	18,2	81,8
Total	27,3	72,7	34,9	65,1	27,6	72,4	29,6	70,4

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 24 | Évolution de l'effectif policier permanent ayant pris sa retraite selon le corps de police, de 2013 à 2022²⁵

Année	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)
2013	116	2,0	88	1,9	71	1,6	275	1,8
2014	124	2,1	186	4,0	115	2,5	425	2,9
2015	191	3,4	228	5,0	86	1,9	505	3,4
2016	200	3,6	191	4,2	104	2,3	495	3,4
2017	208	3,8	156	3,4	129	2,8	493	3,3
2018	182	3,3	150	3,3	127	2,7	459	3,1
2019	189	3,3	135	3,0	133	2,8	457	3,1
2020	189	3,3	117	2,6	155	3,2	461	3,0
2021	225	3,9	151	3,3	145	2,9	521	3,4
2022	236	4,0	148	3,3	149	2,8	533	3,4

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 25 | Répartition de l'effectif policier permanent ayant pris sa retraite selon le corps de police et le nombre d'années de service reconnu, 2022

Années de service reconnues	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)
Moins de 25 années	28	11,9	8	5,4	12	8,1	48	9,0
25 à 30 années	132	55,9	109	73,6	89	59,7	330	61,9
31 à 35 années	69	29,2	28	18,9	39	26,2	136	25,5
36 années et plus	7	3,0	3	2,0	9	6,0	19	3,6
Total	236	100,0	148	100,0	149	100,0	533	100,0

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

²⁵ En 2022, le SPVM a procédé à l'actualisation de ses données concernant son effectif permanent pour les années 2018, 2019 et 2020. Ainsi, cette publication modifie ces données pour les années 2018, 2019 et 2020 diffusées dans les publications antérieures.

Tableau 26 | Répartition de l'effectif policier permanent embauché selon le corps de police et le groupe d'âge, 2022

Groupe d'âge	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)
Moins de 20 ans	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
20 ans à moins de 25 ans	139	45,3	100	48,3	177	39,7	416	43,3
25 ans à moins de 30 ans	115	37,5	78	37,7	179	40,1	372	38,8
30 ans à moins de 35 ans	37	12,1	18	8,7	67	15,0	122	12,7
35 ans à moins de 40 ans	12	3,9	5	2,4	16	3,6	33	3,4
40 ans à moins de 45 ans	3	1,0	4	1,9	2	0,4	9	0,9
45 ans à moins de 50 ans	0	0,0	1	0,5	1	0,2	2	0,2
50 ans à moins de 55 ans	1	0,3	1	0,5	3	0,7	5	0,5
55 ans à moins de 60 ans	0	0,0	0	0,0	1	0,2	1	0,1
60 ans et plus	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Total	307	100,0	207	100,0	446	100,0	960	100,0

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 27 | Répartition des postes policiers autorisés et de l'effectif policier réellement en fonction selon le niveau de service, 2022

Niveau de service	Effectif policier réellement en fonction (n ^{bre})	Postes policiers autorisés (n ^{bre})	Écart
Niveau 1	433	446	-13
Niveau 2	2 086	2 158	-72
Niveau 3 ²⁶	1 598	1 737	-139
Niveau 4	934	934	0
Niveau 5	4 026	4 925	-899
Niveau 6	5 542	6 025	-483
Total	14 619	16 225	-1 606

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 28 | Répartition de l'effectif civil permanent selon le corps de police, 2022

Corps de police	Civils permanents	
	(n ^{bre})	(%)
Autres CPM	1 326	33,2
SPVM	792	19,8
SQ	1 873	46,9
Total	3 991	100,0

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

²⁶ Les données pour le Service de police de l'agglomération de Longueuil ont été ajustées par le MSP en fonction du profil fourni par le corps de police le 30 août 2023 des postes permanents autorisés pourvus par un policier permanent qui était absent de son poste et non remplacé par un autre policier. Il est toutefois impossible de déterminer si ces policiers étaient en absence de longue durée ou non.

Tableau 29 | Évolution de l'effectif civil permanent selon la fonction occupée, de 2015 à 2022

Année	Cadre		Professionnel		Technicien		Personnel de soutien		Total	
	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)
2015	260	6,9	467	12,4	539	14,3	2 515	66,5	3 781	100,0
2016	263	6,9	474	12,5	450	11,9	2 599	68,6	3 786	100,0
2017	275	7,2	499	13,1	483	12,7	2 559	67,1	3 816	100,0
2018	274	7,2	533	13,9	500	13,0	2 525	65,9	3 832	100,0
2019	274	7,0	590	15,1	494	12,7	2 547	65,2	3 905	100,0
2020	275	7,1	656	16,9	504	13,0	2 446	63,0	3 881	100,0
2021	275	7,1	677	17,6	549	14,2	2 354	61,1	3 855	100,0
2022	270	6,8	734	18,4	552	13,8	2 435	61,0	3 991	100,0

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 30 | Répartition de l'effectif civil permanent selon le corps de police et la fonction occupée, 2022

Fonction occupée	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)
Cadre	76	4,1	58	7,3	136	10,3	270	6,8
Professionnel	548	29,3	106	13,4	80	6,0	734	18,4
Technicien	397	21,2	66	8,3	89	6,7	552	13,8
Personnel de soutien	852	45,5	562	71,0	1 021	77,0	2 435	61,0
Total	1 873	100,0	792	100,0	1 326	100,0	3 991	100,0

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 31 | Répartition de l'effectif civil permanent selon le genre et la fonction occupée, 2022

Fonction occupée	Femmes		Hommes		Total	
	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)
Cadre	184	68,1	86	31,9	270	6,8
Professionnel	457	62,3	277	37,7	734	18,4
Technicien	398	72,1	154	27,9	552	13,8
Personnel de soutien	1 816	74,6	619	25,4	2 435	61,0
Total	2 855	71,5	1 136	28,5	3 991	100,0

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 32 | Répartition de l'effectif civil selon le corps de police, le genre et le groupe d'âge, 2022

Groupe d'âge	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)
Moins de 20 ans	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
20 ans à moins de 25 ans	74,3	25,7	75,0	25,0	81,5	18,5	77,1	22,9
25 ans à moins de 30 ans	72,6	27,4	63,6	36,4	84,4	15,6	76,0	24,0
30 ans à moins de 35 ans	78,5	21,5	75,9	24,1	78,3	21,7	77,9	22,1
35 ans à moins de 40 ans	74,8	25,2	78,8	21,2	71,1	28,9	74,5	25,5
40 ans à moins de 45 ans	67,9	32,1	71,1	28,9	68,7	31,3	68,8	31,2
45 ans à moins de 50 ans	66,6	33,4	69,0	31,0	75,0	25,0	69,6	30,4
50 ans à moins de 55 ans	66,9	33,1	67,8	32,2	72,7	27,3	69,0	31,0
55 ans à moins de 60 ans	72,0	28,0	63,4	36,6	68,5	31,5	69,4	30,6
60 ans et plus	65,5	34,5	68,0	32,0	78,0	22,0	68,5	31,5
Total	70,3	29,7	70,8	29,2	73,8	26,2	71,5	28,5

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 33 | Répartition de l'effectif civil permanent selon le corps de police, le genre et le nombre d'années de service reconnu, 2022

Années de service reconnues	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)
Moins de 6 ans	69,6	30,4	64,5	35,5	79,2	20,8	71,6	28,4
6 à 10 ans	69,8	30,2	71,2	28,8	69,3	30,7	69,9	30,1
11 à 15 ans	71,5	28,5	71,0	29,0	71,8	28,2	71,5	28,5
16 à 20 ans	70,1	29,9	77,5	22,5	73,3	26,7	73,4	26,6
21 à 25 ans	72,6	27,4	77,9	22,1	72,5	27,5	74,0	26,0
26 ans et plus	72,9	27,1	67,4	32,6	68,9	31,1	69,9	30,1
Total	70,3	29,7	70,8	29,2	73,8	26,2	71,5	28,5

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 34 | Répartition des postes autorisés, policiers ou agents de la paix et civils, selon l'activité policière au sein du BEI, 2022

Activité policière	Postes policiers ou agents de la paix autorisés ²⁷ (n ^{bre})	Postes policiers ou agents de la paix autorisés ²⁸ (%)	Postes civils autorisés (n ^{bre})	Postes civils autorisés (%)	Total (n ^{bre})
Direction/Administration	2	4,7	12	100,0	14
Prévention	0	0,0	0	0,0	0
Vérifications	0	0,0	0	0,0	0
Enquêtes	41	95,3	0	0,0	41
Services de soutien	0	0,0	0	0,0	0
Total	43	100,0	12	100,0	55

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

²⁷ Ce sont les postes autorisés destinés à être pourvus autant par du personnel permanent que par du personnel en prêt de service en provenance de l'externe.

Tableau 35 | Répartition des postes autorisés, policiers ou agents de la paix et civils, selon l'activité policière au sein du CLCC, 2022

Activité policière	Postes policiers ou agents de la paix autorisés ²⁸ (n ^{bre})	Postes policiers ou agents de la paix autorisés ²⁸ (%)	Poste civil (n ^{bre})	Poste civil (%)	Total (n ^{bre})
Direction/Administration	1	0,9	49	41,5	50
Prévention	1	0,9	6	5,1	7
Vérifications	0	0,0	41	34,7	41
Enquêtes	105	98,1	22	18,6	127
Services de soutien	0	0,0	0	0,0	0
Total	107	100,0	118	100,0	225

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 36 | Répartition du nombre de postes autorisés de policiers ou d'agents de la paix dans les CPS destinés à être pourvus par de l'effectif en prêt de service en provenance de l'externe, 2022

Corps de police	Postes policiers ou agents de la paix autorisés destinés à être pourvus par de l'effectif en prêt de service de l'externe (n ^{bre})
BEI	0
CLCC	53
Total	53

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 37 | Répartition des postes autorisés de policiers ou d'agents de la paix, de l'effectif policier ou agent de la paix permanent et de l'effectif policier ou agent de la paix en prêt de service en provenance de l'externe³⁰ dans les CPS, selon le corps de police, 2022

Corps de police	Postes autorisés de policiers ou d'agents de la paix* (n ^{bre})	Postes permanents			Écart entre les postes autorisés et les postes permanents (y compris le prêt de service)
		Effectif policier ou agent de la paix permanent (n ^{bre})	Effectif policier ou agent de la paix en prêt de service en provenance de l'externe (n ^{bre})	Total de l'effectif permanent (n ^{bre})	
BEI	43	43	0	43	0
CLCC	107	48	52	100	-7
Total	150	91	52	143	-7

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 38 | Répartition des postes permanents autorisés de policiers ou d'agents de la paix et de l'effectif réellement en fonction de policiers et d'agents de la paix dans les CPS, selon le corps de police, 2022

Corps de police	Postes permanents autorisés de policiers ou d'agents de la paix ²⁸ (n ^{bre})	Effectif réellement en fonction (policiers et agents de la paix) ²⁸ (n ^{bre})	Écart
BEI	43	44 ²⁹	1
CLCC	107	90	-17
Total	150	134	-16

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

²⁸ L'effectif peut inclure autant le personnel permanent ou régulier que le personnel en prêt de service en provenance de l'externe.

²⁹ Il est à noter que, de ce nombre, il y a un effectif en prêt de service en provenance d'un autre corps de police ne faisant pas partie des postes autorisés et qui est payé par le corps de police prêteur.

Tableau 39 | Répartition de l'effectif réellement en fonction³⁰ de policiers et d'agents de la paix dans les CPS, selon le corps de police et l'activité policière, 2022

Activité policière	BEI		CLCC		Total	
	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)
Direction/Administration	2	4,7	1	1,1	3	2,3
Prévention	0	0,0	1	1,1	1	0,8
Vérifications	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Enquêtes	39	90,7	88	97,8	127	95,5
Services de soutien	2	4,7	0	0,0	2	1,5
Total	43	100,0	90	100,0	133	100,0

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 40 | Répartition de l'effectif policier ou des agents de la paix permanents dans les CPS selon le corps de police et l'activité policière, 2022

Activité policière	BEI		CLCC		Total	
	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)
Direction/Administration	2	4,7	1	2,1	3	3,3
Prévention	0	0,0	1	2,1	1	1,1
Vérifications	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Enquêtes	39	90,7	46	95,8	85	93,4
Services de soutien	2	4,7	0	0,0	2	2,2
Total	43	100,0	48	100,0	91	100,0

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

³⁰ L'effectif peut inclure autant le personnel permanent ou régulier que le personnel en prêt de service en provenance de l'externe.

Tableau 41 | Répartition de l'effectif policier ou des agents de la paix permanents dans les CPS selon le corps de police, le genre et l'activité policière, 2022

Activité policière	BEI		CLCC		Total	
	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)
Direction/Administration	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0
Prévention	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0
Vérifications	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Enquêtes	41,0	59,0	13,0	87,0	25,9	74,1
Services de soutien	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Total	37,2	62,8	12,5	87,5	24,2	75,8

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 42 | Répartition de l'effectif policier ou des agents de la paix permanents dans les CPS selon le corps de police, le genre et la fonction occupée, 2022

Fonction occupée	BEI		CLCC		Total	
	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)
Encadrement/Supervision	22,2	77,8	8,3	91,7	14,3	85,7
Autres postes	41,2	58,8	13,9	86,1	27,1	72,9
Total	37,2	62,8	12,5	87,5	24,2	75,8

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 43 | Répartition de l'effectif policier permanent ou des agents de la paix dans les CPS selon le corps de police et le groupe d'âge, 2022

Groupe d'âge	BEI		CLCC		Total	
	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)
Moins de 20 ans	0	0,0	0	0,0	0	0,0
20 ans à moins de 25 ans	0	0,0	1	2,1	1	1,1
25 ans à moins de 30 ans	0	0,0	1	2,1	1	1,1
30 ans à moins de 35 ans	5	11,6	4	8,3	9	9,9
35 ans à moins de 40 ans	2	4,7	5	10,4	7	7,7
40 ans à moins de 45 ans	4	9,3	0	0,0	4	4,4
45 ans à moins de 50 ans	6	14,0	6	12,5	12	13,2
50 ans à moins de 55 ans	10	23,3	10	20,8	20	22,0
55 ans à moins de 60 ans	12	27,9	17	35,4	29	31,9
60 ans et plus	4	9,3	4	8,3	8	8,8
Total	43	100,0	48	100,0	91	100,0

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 44 | Répartition de l'effectif policier et des agents de la paix permanents dans les CPS selon le corps de police, le genre et le groupe d'âge, 2022

Groupe d'âge	BEI		CLCC		Total	
	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)
Moins de 20 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
20 ans à moins de 25 ans	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0
25 ans à moins de 30 ans	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0
30 ans à moins de 35 ans	60,0	40,0	25,0	75,0	44,4	55,6
35 ans à moins de 40 ans	50,0	50,0	20,0	80,0	28,6	71,4
40 ans à moins de 45 ans	50,0	50,0	0,0	0,0	50,0	50,0
45 ans à moins de 50 ans	50,0	50,0	0,0	100,0	25,0	75,0
50 ans à moins de 55 ans	20,0	80,0	30,0	70,0	25,0	75,0
55 ans à moins de 60 ans	41,7	58,3	5,9	94,1	20,7	79,3
60 ans et plus	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0
Total	37,2	62,8	12,5	87,5	24,2	75,8

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 45 | Répartition de l'effectif policier ou des agents de la paix permanents dans les CPS appartenant à une minorité visible ou ethnique selon le corps de police, 2022

Corps de police	Policiers ou agents de la paix permanents appartenant à une minorité visible ou ethnique (n ^{bre})	Effectif policier ou agents de la paix permanents : total	
		(n ^{bre})	(%)
BEI	3	43	7,0
CLCC	0	48	0,0
Total	3	91	3,3

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 46 | Répartition de l'effectif policier ou des agents de la paix permanents dans les CPS issus des Premières Nations ou de la nation inuite selon le corps de police, 2022

Corps de police	Policiers ou agents de la paix permanents issus des Premières Nations ou de la nation inuite		Effectif policier ou agents de la paix permanents : total	
	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)
BEI	0	0,0	43	0,0
CLCC	0	0,0	48	0,0
Total	0	0,0	91	0,0

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 47 | Répartition de l'effectif policier ou des agents de la paix permanents dans les CPS embauchés selon le corps de police et le groupe d'âge, 2022

Groupe d'âge	BEI		CLCC	
	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)
Moins de 20 ans	0	0,0	0	0,0
20 ans à moins de 25 ans	0	0,0	1	4,0
25 ans à moins de 30 ans	0	0,0	1	4,0
30 ans à moins de 35 ans	1	11,1	4	16,0
35 ans à moins de 40 ans	0	0,0	3	12,0
40 ans à moins de 45 ans	0	0,0	0	0,0
45 ans à moins de 50 ans	2	22,2	4	16,0
50 ans à moins de 55 ans	5	55,6	6	24,0
55 ans à moins de 60 ans	1	11,1	4	16,0
60 ans et plus	0	0,0	2	8,0
Total	9	100,0	25	100,0

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 48 | Répartition de l'effectif policier ou des agents de la paix en prêt de service en provenance de l'externe dans les CPS selon le corps de police et l'activité policière, 2022

Activité policière	BEI		CLCC	
	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)
Direction/Administration	0	0,0	0	0,0
Prévention	0	0,0	0	0,0
Vérifications	0	0,0	0	0,0
Enquêtes	0	0,0	52	100,0
Services de soutien	0	0,0	0	0,0
Total	0	0,0	52	100,0

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 49 | Répartition de l'effectif policier ou des agents de la paix en prêt de service en provenance de l'externe dans les CPS selon le corps de police, le genre et l'activité policière, 2022

Activité policière	BEI		CLCC	
	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)
Direction/Administration	0,0	0,0	0,0	0,0
Prévention	0,0	0,0	0,0	0,0
Vérifications	0,0	0,0	0,0	0,0
Enquêtes	0,0	0,0	42,3	57,7
Services de soutien	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	0,0	0,0	42,3	57,7

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 50 | Répartition de l'effectif policier ou d'agents de la paix en prêt de service en provenance de l'externe dans les CPS selon le corps de police, le genre et la fonction occupée, 2022

Fonction occupée	BEI		CLCC	
	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)
Encadrement/Supervision	0,0	0,0	12,5	87,5
Autres postes	0,0	0,0	47,7	52,3
Total	0,0	0,0	42,3	57,7

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 51 | Répartition de l'effectif civil permanent/régulier dans les CPS selon le corps de police, 2022

Corps de police	Civils permanents/réguliers	
	(n ^{bre})	(%)
BEI	7	7,9
CLCC	82	92,1
Total	89	100,0

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 52 | Répartition de l'effectif civil permanent/régulier dans les CPS selon le corps de police et la fonction occupée, 2022

Fonction occupée	BEI		CLCC	
	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)
Cadre	0	0,0	7	8,5
Professionnel	1	14,3	53	64,6
Technicien	4	57,1	16	19,5
Personnel de soutien	2	28,6	6	7,3
Total	7	100,0	82	100,0

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 53 | Répartition de l'effectif civil permanent/régulier dans les CPS selon le genre et la fonction occupée, 2022

Fonction occupée	BEI						CLCC					
	Femmes		Hommes		Total		Femmes		Hommes		Total	
	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)
Cadre	0	0,0	0	0,0	0	0,0	2	28,6	5	71,4	7	8,5
Professionnel	1	100,0	0	0,0	1	14,3	39	73,6	14	26,4	53	64,6
Technicien	4	100,0	0	0,0	4	57,1	9	56,3	7	43,8	16	19,5
Personnel de soutien	2	100,0	0	0,0	2	28,6	6	100,0	0	0,0	6	7,3
Total	7	100,0	0	0,0	7	100,0	56	68,3	26	31,7	82	100,0

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 54 | Répartition de l'effectif civil permanent/régulier dans les CPS selon le corps de police, le genre et le groupe d'âge, 2022

Groupe d'âge	BEI		CLCC	
	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)
Moins de 20 ans	0,0	0,0	0,0	0,0
20 ans à moins de 25 ans	0,0	0,0	100,0	0,0
25 ans à moins de 30 ans	100,0	0,0	100,0	0,0
30 ans à moins de 35 ans	100,0	0,0	50,0	50,0
35 ans à moins de 40 ans	0,0	0,0	84,6	15,4
40 ans à moins de 45 ans	100,0	0,0	53,3	46,7
45 ans à moins de 50 ans	100,0	0,0	71,4	28,6
50 ans à moins de 55 ans	100,0	0,0	66,7	33,3
55 ans à moins de 60 ans	0,0	0,0	53,8	46,2
60 ans et plus	100,0	0,0	75,0	25,0
Total	100,0	0,0	68,3	31,7

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 55 | Répartition de l'effectif civil permanent/régulier dans les CPS selon le corps de police, le genre et le nombre d'années de service reconnu, 2022

Années de service reconnues	BEI		CLCC	
	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)
Moins de 6 ans	100,0	0,0	65,7	34,3
6 à 10 ans	100,0	0,0	78,9	21,1
11 à 15 ans	100,0	0,0	83,3	16,7
16 à 20 ans	100,0	0,0	75,0	25,0
21 à 25 ans	0,0	0,0	33,3	66,7
26 ans et plus	0,0	0,0	66,7	33,3
Total	100,0	0,0	68,3	31,7

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 56 | Répartition de l'effectif permanent dans les CPA selon le genre, 2022³¹

Effectif permanent	Femmes		Hommes		Total	
	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)
Policiers	54	50,5	357	94,9	411	85,1
Constables spéciaux	4	3,7	5	1,3	9	1,9
Civils	49	45,8	14	3,7	63	13,0
Total	107	100,0	376	100,0	483	100,0

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

³¹ En 2022, 21 des 22 CPA ont fourni des données. Pour le CPA (Eeyou-Eenou) n'ayant pas répondu au Questionnaire sur l'administration des activités policières, les données fournies en 2020 ont été rapportées en 2022 afin de combler l'absence de réponses.

Tableau 57 | Répartition de l'effectif permanent issu des Premières Nations ou de la nation inuite dans les CPA, 2022³²

Effectif permanent	Effectif permanent issu des Premières Nations ou de la nation inuite (n ^{bre})	Effectif permanent total (n ^{bre})	(%)
Policiers	252	411	61,3
Constables	9	9	100,0
Total	261	420	62,1

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 58 | Évolution du nombre de policiers et de constables spéciaux permanents dans les CPA issus des Premières Nations ou de la nation inuite, 2021 à 2022³²

Effectif permanent	2021	2022	Variation	
	(n ^{bre})	(n ^{bre})	(n ^{bre})	(%)
Policiers	241	252	11	4,6
Constables	11	9	-2	-18,2
Total	252	261	9	3,6

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 59 | Répartition de l'effectif policier permanent dans les CPA selon la fonction occupée, 2022³²

Fonction occupée	Policiers	
	(n ^{bre})	(%)
Supervision/Encadrement	67	16,3
Enquêteurs	42	10,2
Patrouilleurs	255	62,0
Autre fonction	47	11,4
Total	411	100,0

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

³² En 2022, 21 des 22 CPA ont fourni des données. Pour le CPA (Eeyou-Eenou) n'ayant pas répondu au Questionnaire sur l'administration des activités policières, les données fournies en 2020 ont été rapportées en 2022 afin de combler l'absence de réponses.

Tableau 60 | Répartition de l'effectif policier permanent dans les CPA selon le genre et la fonction occupée, 2022³²

Fonction occupée	Femmes		Hommes		Total	
	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)
Supervision/Encadrement	9	16,7	58	16,2	67	16,3
Enquêteurs	5	9,3	37	10,4	42	10,2
Patrouilleurs	33	61,1	222	62,2	255	62,0
Autre fonction	7	13,0	40	11,2	47	11,4
Total	54	100,0	357	100,0	411	100,0

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 61 | Évolution de l'effectif policier permanent, y compris les constables spéciaux selon le genre, de 2017 à 2022³³

Année	Femmes		Hommes		Total
	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})
2017	55	14,1	334	85,9	389
2018	43	11,8	320	88,2	363
2019	52	13,1	345	86,9	397
2020	64	15,5	350	84,5	414
2021	62	15,1	348	84,9	410
2022	58	13,8	362	86,2	420

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

³³ 1- 2017 : pour les CPA (Pikogan et Uashat Mak Mani-Utenam) n'ayant pas répondu adéquatement au Questionnaire sur l'administration des activités policières, les données fournies en 2016 ont été reportées en 2017 afin de combler l'absence ou l'incohérence des réponses reçues. Ces reports sont reflétés uniquement à partir de la présente édition 2022 de la publication.

2- 2019 : pour les CPA (Manawan et Wemotaci) n'ayant pas répondu au Questionnaire sur l'administration des activités policières, les données fournies en 2018 ont été reportées en 2019 afin de combler l'absence de réponses. Ces reports sont reflétés uniquement à partir de la présente édition 2022 de la publication.

3- 2021 : pour les CPA (Eeyou Eenu et Manawan) n'ayant pas répondu au Questionnaire sur l'administration des activités policières, les données fournies en 2020 ont été reportées en 2021 afin de combler l'absence de réponses. Ces reports ont été reflétés à partir l'édition 2021 de la publication.

4- 2022 : pour le CPA (Eeyou-Eenu) n'ayant pas répondu au Questionnaire sur l'administration des activités policières, les données fournies en 2020 ont été rapportées en 2022 afin de combler l'absence de réponses. Ces reports sont reflétés dans la présente édition 2022 de la publication.

Tableau 62 | Répartition de l'effectif policier permanent dans les CPA selon le genre et le groupe d'âge, 2022³³

Groupe d'âge	Femmes		Hommes		Total	
	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)
24 ans et moins	14	25,9	33	9,244	47	11,4
25 à 34 ans	19	35,2	123	34,454	142	34,5
35 à 44 ans	11	20,4	115	32,213	126	30,7
45 à 54 ans	10	18,5	68	19,048	78	19,0
55 ans et plus	0	0,0	18	5,042	18	4,4
Total	54	100,0	357	100,0	411	100,0

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 63 | Répartition de l'effectif policier permanent dans les CPA selon le genre et les années de service reconnues, 2022³³

Années de service reconnues	Femmes		Hommes		Total	
	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)
Moins de 6 ans	26	48,1	156	43,7	182	44,3
6 à 10 ans	8	14,8	42	11,8	50	12,2
11 à 15 ans	6	11,1	64	17,9	70	17,0
16 à 20 ans	7	13,0	38	10,6	45	10,9
21 à 25 ans	4	7,4	34	9,5	38	9,2
26 ans ou plus	3	5,6	23	6,4	26	6,3
Total	54	100,0	357	100,0	411	100,0

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 64 | Répartition de l'effectif des constables spéciaux permanents dans les CPA selon la fonction occupée, 2022³⁴

Fonction occupée	Constables spéciaux permanents	
	(n ^{bre})	(%)
Supervision/Encadrement	2	22,2
Enquêteurs	1	11,1
Patrouilleurs	5	55,6
Autre fonction	1	11,1
Total	9	100,0

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 65 | Répartition de l'effectif des constables spéciaux permanents dans les CPA selon le genre et la fonction occupée, 2022³⁴

Fonction occupée	Femmes		Hommes		Total	
	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)
Supervision/encadrement	0	0,0	2	40,0	2	22,2
Enquêteurs	1	25,0	0	0,0	1	11,1
Patrouilleurs	3	75,0	2	40,0	5	55,6
Autre fonction	0	0,0	1	20,0	1	11,1
Total	4	100,0	5	100,0	9	100,0

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

³⁴ En 2022, 21 des 22 CPA ont fourni des données. Pour le CPA (Eeyou-Eenou) n'ayant pas répondu au Questionnaire sur l'administration des activités policières, les données fournies en 2020 ont été rapportées en 2022 afin de combler l'absence de réponses.

Tableau 66 | Répartition de l'effectif des constables spéciaux permanents dans les CPA selon le genre et le groupe d'âge, 2022³⁴

Groupe d'âge	Femmes		Hommes		Total	
	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)
24 ans et moins	0	0,0	0	0,0	0	0,0
25 à 34 ans	0	0,0	0	0,0	0	0,0
35 à 44 ans	3	75,0	3	60,0	6	66,7
45 à 54 ans	0	0,0	2	40,0	2	22,2
55 ans et plus	1	25,0	0	0,0	1	11,1
Total	4	100,0	5	100,0	9	100,0

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Tableau 67 | Répartition de l'effectif des constables spéciaux permanents dans les CPA selon le genre et les années de service reconnues, 2022³⁵

Années de service reconnues	Femmes		Hommes		Total	
	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)
Moins de 6 ans	2	50,0	0	0,0	2	22,2
6 à 10 ans	0	0,0	0	0,0	0	0,0
11 à 15 ans	0	0,0	1	20,0	1	11,1
16 à 20 ans	1	25,0	1	20,0	2	22,2
21 à 25 ans	1	25,0	3	60,0	4	44,4
26 ans ou plus	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Total	4	100,0	5	100,0	9	100,0

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

³⁵ En 2022, 21 des 22 CPA ont fourni des données. Pour le CPA (Eeyou-Eenou) n'ayant pas répondu au Questionnaire sur l'administration des activités policières, les données fournies en 2020 ont été rapportées en 2022 afin de combler l'absence de réponses.

Tableau 68 | Répartition de l'effectif civil permanent dans les CPA selon le genre et la fonction occupée, 2022³⁵

Fonction occupée	Femmes		Hommes		Total	
	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)	(n ^{bre})	(%)
Cadre	1	2,0	3	21,4	4	6,3
Professionnel	5	10,2	5	35,7	10	15,9
Technicien	7	14,3	0	0,0	7	11,1
Personnel de soutien	36	73,5	6	42,9	42	66,7
Total	49	100,0	14	100,0	63	100,0

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

Annexe II

La desserte policière dans les corps de police municipaux, 2022

Tableau 69 | Les corps de police municipaux selon le niveau de service policier, Québec, 2022

Corps de police de niveau 1	
Desservant moins de 50 000 habitants	Population (n ^{bre})
Bromont	11 757
Thetford Mines	25 884
Memphrémagog (régie) (desserte multiple)	37 989
Total	75 630
Desservant de 50 000 à 99 999 habitants	
Granby	70 823
Saint-Jérôme	82 061
Saint-Jean-sur-Richelieu ³⁶	100 188
Total	253 072

³⁶ Il est à noter que, durant l'année 2022, le corps de police de Saint-Jean-sur-Richelieu est passé graduellement d'un niveau 1 à un niveau 2. Cependant, aux fins de ce rapport, il a été considéré comme étant de niveau 1 toute l'année.

Corps de police de niveau 2

Desservant moins de 100 000 habitants (CPM visés par l'article 71 de la <i>Loi sur la police</i>)	Population (n ^{bre})
Mercier	15 239
L'Assomption–Saint-Sulpice (desserte multiple)	27 615
Saint-Eustache	46 434
Mascouche	53 009
Lac des Deux-Montagnes (régie) (desserte multiple)	53 031
MRC des Collines-de-l'Outaouais (desserte multiple)	54 435
Mirabel (desserte multiple)	82 475
Blainville	62 643
Châteauguay (desserte multiple)	71 407
Thérèse-De Blainville (régie) (desserte multiple)	79 074
Repentigny (desserte multiple)	94 445
Total	639 807
Desservant de 100 000 à 249 999 habitants	Population (n ^{bre})
Roussillon (régie) (desserte multiple)	117 337
Terrebonne (desserte multiple)	148 483
Trois-Rivières	142 598
Lévis	154 091
Saguenay (desserte multiple)	149 628
Sherbrooke	175 114
Richelieu–Saint-Laurent (régie) (desserte multiple)	219 040
Total	1 106 291

Corps de police de niveau 3	
Desservant de 250 000 à 499 999 habitants	Population (n ^{bre})
Gatineau	292 281
Laval	446 369
Longueuil (desserte multiple)	437 683
Total	1 176 333

Corps de police de niveau 4	
Desservant de 500 000 à 999 999 habitants	Population (n ^{bre})
Québec (desserte multiple)	593 377

Corps de police de niveau 5	
Desservant 1 000 000 habitants et plus	Population (n ^{bre})
Montréal (desserte multiple)	2 048 125

Population totale desservie par les CPM	5 892 635
--	------------------

Source : Gazette officielle du Québec, « Données du Décret de population 1831-2022 ».

Tableau 70 | Répartition de la population desservie selon le type de corps de police et la région administrative, Québec, 2022

Région administrative	Population régionale desservie ³⁷				Corps de police municipaux (n ^{bre})
	(n ^{bre})		(%)		
	Corps de police municipaux	Sûreté du Québec	Corps de police municipaux	Sûreté du Québec	
Bas-Saint-Laurent	0	200 157	0,0	100,0	0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	149 628	129 926	53,5	46,5	1
Capitale-Nationale	593 377	174 133	77,3	22,7	1
Mauricie	142 598	134 233	51,5	48,5	1
Estrie	295 683	210 516	58,4	41,6	4
Montréal	2 048 125	0	100,0	0,0	1
Outaouais	346 716	59 992	85,2	14,8	2
Abitibi-Témiscamingue	0	145 492	0,0	100,0	0
Côte-Nord ³⁸	0	80 376	0,0	100,0	0
Nord-du-Québec	0	13 313	0,0	100,0	0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	0	90 235	0,0	100,0	0
Chaudière-Appalaches	179 975	262 703	40,7	59,3	2
Laval	446 369	0	100,0	0,0	1
Lanaudière ³⁹	323 552	244 366	57,0	43,0	4
Laurentides	405 718	225 001	64,3	35,7	6
Montréal	960 894	501 711	65,7	34,3	6
Centre-du-Québec	0	257 240	0,0	100,0	0
Total⁴⁰	5 892 635	2 729 394	69,1	32,0	29

Source : Gazette officielle du Québec, « Données du Décret de population 1831-2022 ».

³⁷ La population desservie par les corps de police autochtones est exclue. Elle équivaut à moins de 1 % de la population québécoise.

³⁸ Étant donné qu'elle est desservie par un corps de police autochtone, la population de l'établissement indien Pakuashipi (231) a été soustraite de la population de la municipalité de Saint-Augustin (668).

³⁹ La population des municipalités de Bois-des-Filion (10 480) et de Sainte-Anne-des-Plaines (15 905) a été incluse dans la région de Lanaudière, puisque ces villes sont desservies par le Service de police de Terrebonne.

⁴⁰ Le total de la population desservie par les CPM et la SQ est de 8 622 029.

Annexe III

La desserte policière dans les corps de police autochtones, 2022

Tableau 71 | Répartition de la population desservie par les CPA, Québec, 2022

Corps de police	Nation	Région administrative	Population (n ^{bre})
Abénakis (Odanak-Wôlinak)	Abénaquis	Centre-du-Québec	704
Akwesasne (Québec seulement)	Mohawks	Montréal	2 426
Eeyou Eenou	Cris (9 communautés)	Nord-du-Québec	18 889
Essipit	Innus	Côte-Nord	278
Gesgapegiag	Micmacs	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	708
Kahnawake	Mohawks	Montréal	10 269
Kebaowek (Eagle Village)	Algonquins	Abitibi-Témiscamingue	302
Kitigan Zibi	Algonquins	Outaouais	1 233
Lac-Simon	Algonquins	Abitibi-Témiscamingue	1 570
Listuguj	Micmacs	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1 564
Manawan	Attikameks	Lanaudière	2 203
Mashteuiatsh	Innus	Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 087
Naskapi (Kawawachikamach)	Naskapis	Côte-Nord	636
Nunavik (Kativik)	Inuits (14 communautés)	Nord-du-Québec	14 673
Opticwan	Attikameks	Mauricie	2 135
Pakua Shipi	Innus	Côte-Nord	231
Pessamit	Innus	Côte-Nord	2 429
Pikogan	Algonquins	Abitibi-Témiscamingue	558
Timiskaming	Algonquins	Abitibi-Témiscamingue	528
Uashat mak Mani-Utenam	Innus	Côte-Nord	3 252
Wemotaci	Attikameks	Mauricie	1 318
Wendake	Hurons-Wendats	Capitale-Nationale	2 210
Total			70 203

Source : Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuits. Données tirées du site Internet.

Gazette officielle du Québec, « Données du Décret de population 1831-2022 ».

Tableau 72 | Nombre de policiers et de constables spéciaux permanents issus des Premières Nations ou de la nation inuite, Québec, 2022⁴¹

Corps de police	Policiers et constables spéciaux permanents issus des Premières Nations ou de la nation inuite	
	Policiers (n ^{bre})	Constables spéciaux (n ^{bre})
Abénakis (Odanak-Wôlinak)	6	0
Akwesasne	34	0
Eeyou Eenou	57	2
Essipit	5	0
Gesgapegiag	2	0
Kahnawake	31	4
Kebaowek (Eagle Village)	1	0
Kitigan Zibi	12	0
Lac-Simon	7	0
Listuguj	8	3
Manawan	10	0
Mashteuiatsh	10	0
Naskapi (Kawawachikamach)	6	0
Nunavik (Kativik)	4	0
Opitciwan	14	0
Pakua Shipi	4	0
Pessamit	12	0
Pikogan	2	0
Timiskaming	5	0
Uashat Mak Mani-utenam	8	0
Wemotaci	8	0
Wendake	6	0
Total	252	9

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

⁴¹ En 2022, 21 des 22 CPA ont fourni des données. Pour le CPA (Eeyou-Eenou) n'ayant pas répondu au Questionnaire sur l'administration des activités policières, les données fournies en 2020 ont été rapportées en 2022 afin de combler l'absence de réponses.

Tableau 73 | Nombre de policiers et de constables spéciaux permanents dans les CPA, Québec, 2022⁴²

Corps de police	Policiers (n ^{bre})	Constables spéciaux (n ^{bre})
Abénakis (Odanak-Wôlinak)	7	0
Akwesasne	37	0
Eeyou Eenou	81	2
Essipit	5	0
Gesgapegiag	6	0
Kahnawake	31	4
Kebaowek (Eagle Village)	5	0
Kitigan Zibi	12	0
Lac-Simon	16	0
Listuguj	10	3
Manawan	11	0
Mashteuiatsh	18	0
Naskapi (Kawawachikamach)	6	0
Nunavik (Kativik)	79	0
Opitciwan	23	0
Pakua Shipi	6	0
Pessamit	12	0
Pikogan	8	0
Timiskaming	8	0
Uashat Mak Mani-utenam	12	0
Wemotaci	8	0
Wendake	10	0
Total	411	9

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Questionnaire sur l'administration des activités policières.

⁴² En 2022, 21 des 22 CPA ont fourni des données. Pour le CPA (Eeyou-Eenou) n'ayant pas répondu au Questionnaire sur l'administration des activités policières, les données fournies en 2020 ont été rapportées en 2022 afin de combler l'absence de réponses.

